

attf

Association des Techniciens
Territoriaux de France

En mode visio



Paris

2021

INFO TECH

LA REVUE ANNUELLE DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DE FRANCE

#n°3
janvier 2021

Formation trésoriers



En Auvergne Limousin



Toulouse



www.attf.asso.fr

Réforme de la **protection sociale complémentaire**

FIDÈLES À NOS ENGAGEMENTS

Nous étions déjà là il y a plus de 50 ans
pour imaginer, construire et mettre en place
les premières complémentaires santé
et prévoyance des agents territoriaux.

Nous étions là en 2011
pour accompagner et soutenir l'évolution
du cadre juridique de la protection sociale
complémentaire des agents.

Nous sommes toujours là aujourd'hui
pour continuer à défendre la santé
au travail des agents et accompagner
les employeurs publics locaux.

Et nous serons toujours là demain
pour vous aider à mettre en œuvre
vos futures obligations.

**Car c'est notre mission, en tant que 1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux**, de protéger celles et ceux qui, chaque
jour, participent au bien-être de l'ensemble de la population française.

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER



Participation employeur :

retrouvez les données clés dans notre dernier
baromètre MNT/ IFOP sur la protection sociale
complémentaire des agents.

► collectivites.mnt.fr



Pour nous contacter :

► collectivites.mnt.fr/agences



édito

Cher.e.s adhérent.e.s, chers partenaires,
 2021 ne peut qu'être meilleure que 2020. Notre pays, nos métiers, notre association ont été durement éprouvés. Certains ont payé un lourd tribut à une pandémie d'ampleur inédite qui a mis un coup d'arrêt violent à notre économie, à nos actions, à nos projets. Nous avons perdu des amis chers, des membres historiques de notre association, rendons-leur hommage en continuant de nous battre ensemble.

Je reste en effet convaincue que c'est aussi dans les moments difficiles que notre cohésion fera la différence.

Ne laissons pas partir nos adhérents, mobilisons-les, incitons-les à réadhérer, défendons le parrainage, soutenons le renouvellement générationnel et faisons de notre réseau une force toujours renouvelée.

Certains d'entre nous ont expérimenté le télétravail, d'autres ont fait face aux innombrables mesures de sécurité sur le terrain, tous, nous sommes restés des techniciens fiers de défendre les valeurs du service public.

Nos partenaires sont restés présents à nos côtés, leur fidélité à l'ATTF est un symbole fort de ce que notre association peut apporter chaque jour à ses adhérents et aux institutions qu'ils représentent.

Continuons ensemble. Croyons en nos projets pour 2021 et retrouvons-nous le plus rapidement possible, dans les meilleures conditions. La section Midi-Pyrénées devait accueillir nos rencontres nationales en octobre 2020, elle reporte volontiers son invitation à octobre 2021. Gageons cette fois, que ce sera la bonne !

Santé, partage et réussite pour tous.

Belle année 2021.

Estelle Walter

Présidente Nationale de l'ATTF

repères

INFO'Tech - REVUE ANNUELLE DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DE FRANCE - numéro 3

Publication Annuelle - DIRECTRICE DE PUBLICATION : Estelle WALTER - presidente@atff.asso.fr

RÉDACTION : Gwen L'HOURL - ag@atff.asso.fr - PHOTOS : © ATTF, partenaires.

PAO : ATTF - ag@atff.asso.fr / IMPRESSION DIFFUSION : IOV Communication / Tirage à 2500 exemplaires.

Prix adhérent : 5€ / non-adhérent : 12€.

Siège social ATTF : 11 résidence André Raimbault - 86100 Châtelleraut



AU SOMMAIRE

La vie de l'ATTF

Rencontres nationales	4
L'année «visio»	5
Nos présidents régionaux.....	7
Le budget	10
Formation trésoriers.....	11
Carrières et statuts	12
Élections CNRACL	18
En mode selfies	20

Nos outils de communication

Le site internet	21
Notre newsletter	21
Les réseaux sociaux	21

La crise sanitaire

Textes officiels	23
Témoignages	24

Parole de professionnel

La presse en parle	33
Témoignage d'entreprise	34

Portraits

Marc Ozanne	36
-------------------	----

La vie des régions

L'année 2020 en région	38
------------------------------	----

Nos partenaires

Notre assurance professionnelle	50
Nos partenaires	51

Les petits plus...

Notre agenda	58
Les journées d'étude Techni.cités	58



Bomhehe100 © Pixabay

Rencontres nationales

Cette année, nous n'avons pas pu nous retrouver pour vivre ensemble nos 52^e rencontres nationales.

Tout était prévu, mis en place et organisé par une équipe motivée en section ATTF Midi-Pyrénées pour accueillir nos 52^e rencontres nationales. Un programme technique autour du thème de la géolocalisation, un programme de visites entre Airbus et la Cité de l'Espace, une validation professionnelle grâce au partenariat local signé par le président régional, Jean-Luc Arnaud, avec le CNFPT. Tout un programme qui a été jalousement mis au chaud pour être reporté en 2021. Seules les Rencontres Territoriales en Midi-Pyrénées ont été maintenues en octobre 2020, dans un protocole sanitaire strict, qui ne favorisait pas de grands déplacements entre départements et compliquait l'accueil des visiteurs venus de loin en raison des accès rendus difficiles, voire impossibles, en hôtels et restaurants.

Ycroire et s'organiser pour octobre 2021.

En première intention, c'est la toute nouvelle section fusionnée Alsace-Lorraine qui devait nous accueillir en juin 2021 à Verdun. Mais le contexte encore fragile et incertain n'a pas permis de convaincre les principaux partenaires privés en local. Les rencontres nationales à Toulouse sont donc à nouveau d'actualité pour 2021 en attendant un contexte plus favorable en 2022 pour des rencontres nationales en Alsace-Lorraine.

Gros plan sur nos rencontres nationales

En espérant bien entendu que tous les feux soient au vert d'ici octobre 2021, nous nous retrouverons dans le berceau des

Rencontres Territoriales en Midi-Pyrénées depuis 13 ans, Toulouse. La ville rose accueillera nos adhérents les 12 et 13 octobre 2021. L'association de deux événements (local et national) est un choix assumé par l'équipe à la tête de l'ATTF. Réunir nos adhérents de toute la France à Toulouse pour découvrir une formule rodée depuis 13 ans entre l'ATTF, l'AITF, le SNDGCT et le CNFPT est un marqueur fort de l'année à venir. Le thème de nos rencontres nationales sera «la géolocalisation». Toutes les informations vous seront communiquées à compter d'avril 2021 via nos supports de communication habituels : mails, page facebook, site internet. **Restez connectés !**



Bomhehe100 © Pixabay

Prochain rendez-vous
Toulouse octobre 2021

L'année «visio»

Les traditionnels rendez-vous de notre association ont été fortement perturbés par la crise sanitaire d'une ampleur inédite et inattendue. Les annonces parfois contradictoires nous faisaient chaque fois espérer un mieux, une fenêtre d'action, mais notre bureau n'a réussi à se réunir en présentiel qu'une seule fois, entre les deux périodes de confinement.

Bureau exécutif

En 2020, notre bureau exécutif s'est prêté, en juin, au jeu devenu numéro 1 en cette année si particulière, la visioconférence. Il s'est ensuite réuni en septembre, à Paris, dans des locaux loués pour l'occasion. Nos partenaires n'ont pas pu, cette année, nous ouvrir les portes de leurs salles de réunion, en raison de protocoles sanitaires interdisant l'accueil de personnes autres que le personnel travaillant en présentiel.

Conseil d'Administration

Habituellement réunis le lendemain de nos bureaux exécutifs, nos conseils d'administration regroupent les membres du Bureau national et les présidents ré-

gionaux des 16 sections régionales. Là aussi, notre association s'est adaptée et a loué une salle adaptée, service comprenant l'option «aide technique à la connexion». Si l'ensemble s'est parfaitement déroulé, il est à déplorer le manque d'investissement des membres, invités à se connecter. Seuls six présidents ont répondu présents et deux se sont excusés. Certaines régions ont été représentées par les membres du bureau national en présentiel. Il est à espérer que si la situation perdure et que les visioconférences restent la règle, nos présidents régionaux sauront s'y impliquer au même titre que lors des invitations en présentiel.



Bureau exécutif
visio conférence 17 juin 2020



Bureau exécutif
17 septembre 2020



Conseil d'administration
18 septembre 2020

Assemblée générale ordinaire

Malgré des expériences concluantes parmi des associations amies, telles que l'AITF, nous n'avons pas pu organiser d'assemblée générale ordinaire en 2020. Le contexte changeant, des espoirs d'accalmie avant un nouveau confinement n'ont pas facilité l'organisation d'événements d'envergure par internet. Quelques sections ATTFF régionales s'y sont essayées avec succès, le bureau national a étudié différentes formules avant d'opter pour un report de notre AG. Si les statuts actuels n'ont pas prévu ce cas de figure, il est à l'étude d'en faire mention dans les nouveaux statuts. Ceux-ci devaient être proposés au vote en 2020, le contexte sanitaire nous a évidemment contraints à les reporter pour encourager les discussions et le vote dans les meilleures conditions. Un projet remis à 2021 et pour lequel on croise les doigts !



Le bureau exécutif

Les administrateurs

Présidente nationale : Estelle Walter

Premier vice-président : Jean-Luc Arnaud

Trésorière nationale : Maryvonne Lavergne

Secrétaire générale : Françoise Michel

Responsable du fichier : Francis Bureau

Webmaster : Vincent Delaune

Référent Jeunes : Romain Jensac

Veille actualités : Yves Mariaud

Les chargés de mission

Carrières et statuts : Fabien Le Port (*intérim*)

Événements : Manuel Rodrigues

Formation, assurances : Alfred Bernhard

Partenariats AITF, Le Moniteur : Christian Bardet

Partenariats AMF, OPQIBI : Jean-Paul Truffly

Partenariat AFE : Pierre Hottovys

Partenaires : Fabien Le Port

L'organisation en régions

L

a force de notre association est de mettre en relation ses adhérents en local, de fédérer, d'échanger les savoir-faire et savoir-être, de valoriser les compétences de nos nombreux métiers et de maintenir un lien convivial.

16 régions

Actuellement, 16 régions gèrent en local leurs animations techniques, loisirs, signent leurs conventions avec les partenaires régionaux, organisent leurs congrès, participent à des salons professionnels organisés sur leur territoire... À leur tête, un bureau de membres élus (président.e, trésorier.e, secrétaire, responsable fichier, webmaster, chargé.e.s de missions...), tous ont à cœur de faire vivre l'ATTF de leur région en étant force de proposition. Le temps que chacun consacre bénévolement à sa section mérite d'être reconnu, valorisé.

Bientôt, 4 territoires

Parmi les propositions faites par le comité de réflexion sur l'avenir de l'association, l'élection de 4 représentants régionaux (la France coupée en 4 : Nord Ouest, Nord Est, Sud Ouest, Sud Est) devrait permettre une meilleure communication entre les régions voisines, les régions éloignées et le national. Les 4 vice-présidents (dont le premier est Jean-Luc Arnaud, représentant du Sud Ouest) seront amenés à se rencontrer pour statuer ensemble sur les régions à aider. Le tout dans l'intérêt premier de nos adhérents et partenaires.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DE FRANCE



À la rencontre
de nos présidents régionaux



www.attf.asso.fr

Campagne publicitaire

S

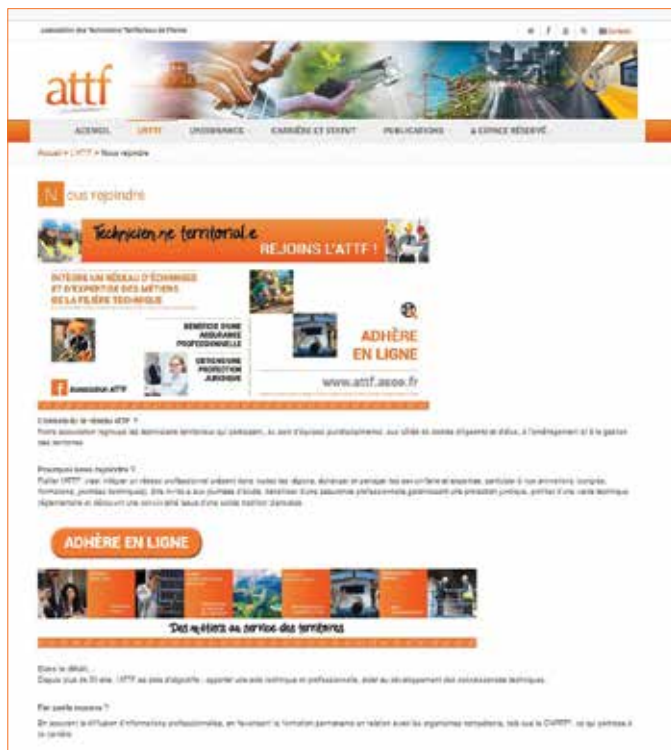
e faire connaître est essentiel pour continuer d'œuvrer ensemble à la bonne vie de notre association. Certains piliers fondateurs de l'ATTF nous ont quittés cette année, d'autres prennent une retraite bien méritée, mais qu'en est-il de ces nombreux technicien.ne.s territoriaux qui ne nous connaissent pas ?

Campagne de promotion

L'année 2020 n'a pas puisé dans les caisses les sommes allouées à des actions prévues sur le terrain. Qu'à cela ne tienne, nous nous réinventons chaque jour dans nos métiers, nous sommes donc en capacité de nous renouveler aussi pour notre association. Des appels à devis auprès de nombreux partenaires métiers nous ont permis de choisir une campagne de promotion par mailing auprès d'un panel de techniciens ciblés.

La mise en place d'un corps de mail, codifié selon les normes d'INFOpro Digital et la

création d'une page dédiée sur notre site internet ont pour but de nous faire connaître auprès de 9 317 contacts ciblés. Le mail, cobrandé *Techni.cités*, a été envoyé le 16 décembre 2020 avec une relance réalisée le 12 janvier 2021. Espérons que cette démarche portera ses fruits et nous permettra de réitérer l'expérience sous d'autres formes, toujours à l'étude. Il est ainsi envisagé de faire des campagnes de promotion de l'ATTF via la presse spécialisée, par l'insertion, dans des revues techniques, d'encarts papier mettant en valeur les avantages à nous rejoindre.



Page dédiée



www.attf.asso.fr/156-nous-rejoindre.htm





Gerd Altmann © Pixabay

Le parrainage

Depuis 2019, les primo-adhérents sont accueillis par un envoi postal qui contient un courrier de bienvenue, un flyer présentant l'association, une note d'explication sur notre assurance professionnelle SMACL, une carte clé USB et un cahier à spirale aux couleurs de l'ATTF.

Le succès rencontré par nos 84 premiers envois en 2020 a incité le bureau national à étendre l'offre aux adhérents parrainant un ou plusieurs collègues. En 2021, les parrains recevront ainsi le même cadeau. Une façon de remercier nos fervents défenseurs et promoteurs de l'association. Il convient juste de bien renseigner la nouvelle fiche d'adhésion mise en ligne sur notre site. Nom.s du. des filleul.s et nom du parrain nous permettront de les lier plus aisément.



Section régionale* : _____ Département (N° ou DOM-TOM) : _____
 N° adhérent : _____ Correspondant : _____ Filleul / parrain : _____

Les adhésions 2021, c'est parti !

Intégrez notre réseau de techniciens ! ADHÉREZ EN LIGNE

cotisations 2021		TARIFS
Adhérent actif		61€
Primo-adhérent		41€
Double cotisation AITF-ATTF		42€
Adhérent retraité		50€

La campagne d'adhésion 2021 est lancée. Les montants de cotisation restent inchangés. Ils couvrent le fonctionnement général et l'assurance professionnelle. Ils permettent aux régions d'octroyer des tarifs préférentiels aux adhérents lors d'organisation d'événements payants en local.

Adhérez vite et n'hésitez pas à faire adhérer vos collègues !

Adhérez ou ré-adhérez directement en ligne (paiement sécurisé) ou alors par chèque auprès de votre section régionale. Notre partenariat avec le groupe INFOPRO Digital vous permet à nouveau de bénéficier de tarifs préférentiels pour le magazine Techni.Cités (près de 50% de réduction !) et le Club Technique.

www.attf.asso.fr/12-comment-adherer.htm

Le budget

S

i l'année 2020 ne restera pas la plus active pour le bureau national et les sections régionales, il n'en demeure pas moins que la trésorerie est restée saine, parfaitement gérée et adaptée à la crise sanitaire.

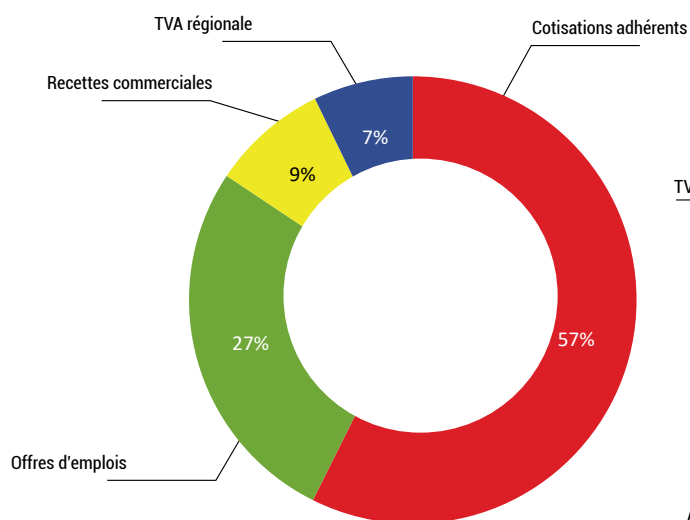
Les recettes

Notre association vit essentiellement du montant des adhésions de nos adhérents, à jour de leurs cotisations. Elle bénéficie également de participations de ses partenaires et de la vente d'offres d'emplois, mises en ligne sur notre site, notre page facebook et d'envois par mailings ciblés. La filiale **Safari**, issue du groupe qui gère, entre autres, le journal Le Monde, nous fait confiance pour la diffusion d'offres d'emplois spécifiques pour les collectivités territoriales. Avec un tarif préférentiel, **Safari** nous a confiés la publication de 50 annonces sur 85 en 2020.

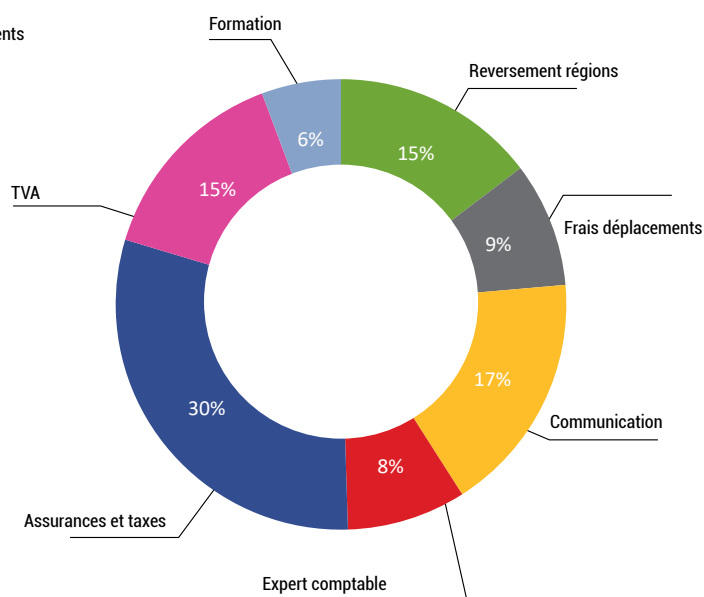
Les dépenses

Cette année, elles ont couvert essentiellement l'assurance professionnelle, les frais de déplacement du bureau national, les outils de communication papier ou numériques (impressions revues et publi-postage, gestion et hébergement du site, rémunération de l'assistante générale), les frais d'expert comptable, les taxes et impôts. Il a été voté en bureau exécutif de réinvestir une partie des sommes prévues pour les salons professionnels en communication avec l'achat d'une prestation de mailing via le groupe *INFOpro digital* (voir page 8).

Les recettes en 2020



Les dépenses en 2020



Nos adhérents

En 2019, nous comptons 1984 adhérents. En 2020, nous en avons perdu 256 mais avons enregistré l'entrée de 80 primo-adhérents. Les doubles cotisants ATTF-AITF étaient au nombre de 47. La plupart des sections régionales ont maintenu le nombre de leurs adhérents malgré des pertes dues essentiellement à des départs à la retraite. Le renouvellement générationnel est un des axes primordiaux de la communication en 2021.

Nos campagnes de réadhésion commencent début décembre et se poursuivent jusqu'à fin janvier. Le respect de cette période est indispensable au maintien de la continuité de notre contrat d'assurance professionnelle.

Formation trésoriers

Avant le grand chambardement dû à la pandémie de la Covid-19, nous avons pu inviter nos trésoriers régionaux à une formation dispensée par notre expert Cédric Delaunay, responsable de mission, société GESCO de conseils et d'expertise en charge de notre association.

Nous nous sommes retrouvés dans les bureaux prêtés pour l'occasion par notre partenaire la MNT.

Mot d'ordre : homogénéité

Ce rendez-vous, orchestré les 6 et 7 février 2020, répondait à un besoin d'homogénéité dans les méthodes de gestion des comptes régionaux.

Une mise ou remise à niveau et un rappel des bonnes pratiques à tous les trésoriers, anciens et nouveaux, sont apparus nécessaires afin de poursuivre une gestion (certes saine) conformément aux règles inhérentes à la bonne gestion des associations. De plus, la

rencontre des trésoriers et/ou de certains autres membres de l'association permet d'initier ou de renforcer des liens amicaux interrégionaux.

Rappel essentiel

L'association a une seule trésorerie. Les sections régionales gèrent un budget régional en lien avec leurs activités sans être autonomes financièrement. Elles peuvent avoir un compte courant et un livret. Le lien avec la trésorière nationale est incontournable pour émettre un bilan national conforme réglementairement.

Documents officiels

Les *folio* et JO ont été distribués, présentés, commentés. Chacun a pu corriger ses erreurs, se rassurer, poser les questions associées à la gestion en local. Les documents ont ensuite été mis à disposition sur l'espace réservé des adhérents.

Protéger nos boîtes mails

Option Mailinblack

La quantité astronomique de spams reçus sur nos boîtes mails génériques nous a contraints à opter pour un service de filtrage anti-spams.

Cinq de nos adresses mails principales sont ainsi maintenant protégées et nécessitent une validation par l'utilisateur.

Pensez à vérifier vos spams, nos adresses mails finissent par attf.asso.fr - Elles doivent être acceptées par vos serveurs pour recevoir nos mailings, nos newsletters et/ou offres d'emplois.



Carrières et statuts

Où en est-on du régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ? Et quelles sont les principales mesures de l'accord sur le télétravail signé le 26 novembre 2020 ?

Ça bouge !

Revenons sur le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale.

Le présent décret vise à actualiser le tableau afin qu'il soit cohérent avec les évolutions du cadre statutaire et

indemnitaire. En outre, il procède à la création d'une deuxième annexe permettant aux cadres d'emplois non encore éligibles au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel de pouvoir en bénéficier.

B. – FONCTIONS TECHNIQUES

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Cadres d'emplois	FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT Corps équivalents
Ingenieurs en chefs territoriaux.	Ingenieurs des ponts, des eaux et des forêts.
Ingenieurs territoriaux.	Ingenieurs des travaux publics de l'Etat.
Techniciens territoriaux.	Techniciens supérieurs du développement durable.
Agents de maîtrise territoriaux.	Adjointes techniques des administrations de l'Etat (services déconcentrés).
Adjointes techniques territoriaux.	Adjointes techniques des administrations de l'Etat (services déconcentrés).
Adjointes techniques territoriaux des établissements d'enseignement.	Adjointes techniques des établissements d'enseignement.



Alterio Felines © Pixabay

Le télétravail

Pourquoi être intervenu sur les règles en vigueur ? L'accord ne change pas les dispositions légales existantes. Le texte rappelle seulement les règles en vigueur pour qu'elles ne puissent plus être ignorées, permettant une mise en place du télétravail en cas de circonstances exceptionnelles, comme lors d'une pandémie.

Le cadre légal

Un accord national interprofessionnel (ANI) est traditionnellement formalisé par une loi. Le précédent

Le télétravail [suite]

ANI date de 2005. Un ANI s'impose à l'employeur membre d'un syndicat patronal signataire. Par exemple, il peut imposer des obligations en termes de prise en charge des frais ou de mise en place du télétravail en situation de crise, mais se limite à des incitations sur le handicap, la prise en compte des alternants et nouveaux agents ou encore les aidants familiaux, l'égalité femmes-hommes.

Définition du télétravail

L'article 2 du décret définit le télétravail comme toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Pour un agent à temps complet, le nombre de jours télétravaillés ne peut pas être supérieur à trois jours par semaine, hors temps de crise.

Prise en charge des frais

Les frais doivent être supportés par l'employeur et ce peut être le sujet d'un dialogue social en entreprise. Une éventuelle allocation forfaitaire doit être exonérée de cotisations sociales.

Télétravail en temps de crise

La mise en place du télétravail en cas de circonstances exceptionnelles ou de «force majeure» (pandémie, catastrophes naturelles, destructions des locaux d'une en-

treprise) doit être anticipée dans le cadre d'un accord ou, à défaut, la charte relative au télétravail. Le repérage en amont des activités télétravaillables est recommandé.

Une vigilance doit être portée sur la prévention de l'isolement que peuvent ressentir certains agents, en télétravail ou sur site.

Les accords

L'autorisation accordée à l'agent d'exercer ses activités en télétravail est valable pour un an maximum, renouvelable par décision expresse. Cette autorisation est réversible, c'est-à-dire qu'il peut être mis fin au télétravail, à tout moment et par écrit, à l'initiative de l'administration ou de l'agent, moyennant un délai de prévenance.

Le télétravail respecte le principe d'égalité de traitement : les agents en télétravail et les agents exerçant leurs activités sur site ont les mêmes droits et obligations.

Droit à la déconnexion, vie privée

L'employeur doit contrôler la durée du travail du agent, fixer, en concertation avec l'agent, les plages horaires durant lesquelles il peut le contacter. Si un moyen de contrôle de l'activité de l'agent et du temps de travail est mis en place, il doit être justifié et proportionné au but recherché, et l'agent doit en être informé. Le droit à la déconnexion doit faire l'objet d'un accord ou d'une charte.

Quid des CAP ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020

La saisine de la CAP (Commission Administrative Paritaire) à la demande de l'agent est possible pour : la révision du compte-rendu de l'entretien professionnel, le refus du temps partiel ou des litiges sur ce dernier, le refus d'une démission, le refus d'un congé de formation syndicale ou en hygiène et sécurité, l'examen des demandes de disponibilité ou des litiges liés au télétravail.

La loi en 5 parties et 95 articles

L'impact sur les agents du service public est lourd :

- 1/ recul du rôle des instances
- 2/ élargissement des possibilités de recours à des agents contractuels
- 3/ remise en cause des accords acquis sur le temps de travail à la fonction publique territoriale.

La fusion des instances CT/CHSCT

Création d'un CST (Comité Social Territorial) dans les collectivités de plus de 50 agents

Formation spécialisée santé, sécurité, conditions de travail.

Diminution des compétences de la CAP

Elle n'aura plus de compétences pour les mutations, avancements, promotions.

Elle devient une simple instance de recours.

Les contrats non pérennes

Élargissement du recours aux contrats pour les emplois de direction, avec abaissement des seuils à 40.000 habitants pour la FPT.



Malachi Witt © Pixabay

Loi de transformation de la Fonction Publique

La loi de transformation de la Fonction Publique n°2019-828 du 5 août 2019 a été votée par le Conseil Constitutionnel sans réserve. Le projet de la réforme de la fonction publique, près de 80 ans après la création du statut de fonctionnaire, entre en vigueur.

Le projet de cette loi présente 5 axes majeurs : promouvoir un dialogue social plus stratégique dans le respect des garanties des agents publics (fusion des CT et CHSCT), développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace (recours aux contractuels), simplifier la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics, favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé (rupture conventionnelle...), renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Plusieurs mesures sont directement applicables : suppression du jour de carence pour maladie des femmes enceintes, généralisation de parcours de formation pour les personnes accédant pour la première fois à des fonctions managériales, retour progressif aux 1607 heures de la FPT, définition d'un service minimum pour certains services publics territoriaux en cas de grève (services de collecte, traitement des déchets, transports publics, accueil des enfants...), dispositif rénové de prise en charge des fonctionnaires momentanément privés d'emploi.

D'autres dispositions vont nécessiter la publication de textes d'application par le gouvernement et entrer en vigueur en 2020.

Changements au 1er janvier 2020

La possibilité de convertir, dans les deux sens, les crédits du CPF du secteur privé et celui du public, est parue. La modification de réintégration d'un fonctionnaire mis en disponibilité pour suivre son conjoint est parue. Une indemnité de rupture conventionnelle (ISRC) et la mise en place du chômage sont possibles. Les commissions administratives paritaires ne sont plus compétentes pour examiner les décisions individuelles en matière de mobilité. Les nominations équilibrées femmes-hommes entrent en vigueur. Le TJ* devient la seule juridiction compétente en matière civile.

D'autres modifications comme : la dématérialisation de l'urbanisme et des factures, un nouvel aménagement du transfert de compétences, la politique de la Ville : généralisation du dispositif «emplois francs», la fin des bouteilles d'eau en plastique dans les restaurants scolaires, la fin aussi du plastique à usage unique.

La commande publique : augmentation des seuils des MP et dématérialisation des MP.

Gros plan sur...

*Le TGI est remplacé par le TJ (Tribunal Judiciaire) depuis le 1^{er} janvier 2020.

<https://demarchesadministratives.fr/actualites/les-tribunaux-d'instance-et-de-grande-instance-fusionnent-et-deviennent-des-tribunaux-judiciaires>

Changements mai 2020 : 5 décrets d'application de la loi de transformation de la FP qui avaient été examinés par les instances nationales de dialogue social avant la crise sanitaire, ont été publiés le 6 mai 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 20.000 habitants doivent présenter à leur assemblée délibérante un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. **Au 31 décembre 2020**, les mêmes structures devront également préparer un plan d'action «relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes». **À défaut, elles encourront des pénalités financières.** Il est indiqué que ce plan devra porter notamment sur les écarts concernant la rémunération, l'avancement et la promotion, l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle / familiale, ainsi que sur les questions de discrimination, de violence et de harcèlement. Le décret paru le 7 mai, précise les modalités d'élaboration et de mise en œuvre du plan. Ce plan est d'une durée maximale de 3 ans, associant le comité social territorial, il comportera des objectifs, des indicateurs et un calendrier d'application. Ce plan sera présenté au plus tard au préfet le 1^{er} mars 2021. **Tous les agents devront pouvoir en prendre connaissance.**

Congé parental et disponibilité de droit pour élever un enfant : un décret paru le 7 mai 2020, étend la possibilité de mise en disponibilité pour élever un enfant. Un agent peut demander une disponibilité pour élever un enfant jusqu'à ses 12 ans ; la limite était auparavant à 8 ans. Le décret augmente de 5 ans, pour l'ensemble de la carrière, le maintien des droits à avancement d'échelon et de grades pour les fonctionnaires en congé parental ou en disponibilité pour élever un enfant. Le congé parental peut être accordé



RAEng_Publications © Pixabay

par périodes de 2 à 6 mois renouvelables.

Le délai pour une demande de renouvellement du congé parental passe de 2 à 1 mois dorénavant.

Recrutement direct des apprentis en situation de handicap : dans le cadre d'une expérimentation qui cessera en août 2024, les apprentis en situation de handicap et effectuant leur apprentissage en alternance dans le secteur public, pourront être titularisés au terme de leur contrat, sans l'obtention d'un concours. Un dossier complet, ainsi qu'un entretien de moins de 45 minutes avec la collectivité ou avec le CDG, seront examinés afin de valider la titularisation. Le classement s'effectuera au 1^{er} échelon du 1^{er} grade du cadre d'emploi, avec reprise des années de travail dans le secteur privé, s'il y en a eu avant l'entrée dans le secteur public. Ces mesures pourront s'appliquer aux apprentis dont le contrat prend fin à partir du 1^{er} juin 2020.

À venir, les étapes du calendrier

En 2021, suppression de la notation et généralisation de l'entretien professionnel, la création d'une prime de précarité.

En 2022, la réorganisation des commissions administratives paritaires.

Pour aller plus loin

Enquête

Notre partenaire *La Gazette des communes* vous invite à consulter les résultats de son enquête, réalisée cet été 2020, sur la loi de transformation de la fonction publique.

Crise sanitaire : la loi de transformation de la fonction publique tombe à pic

Publié le 29/09/2020
Par Maud Parnaudeau



Références des décrets
N° 2020-528 du 4 mai 2020
N° 2020-529 du 5 mai 2020
N° 2020-530 du 5 mai 2020
N° 2020-523 du 4 mai 2020



Près d'un an après la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, le dispositif «forfait mobilités durables» entre en vigueur pour les agents (fonctionnaires et contractuels) de la fonction publique territoriale (FPT), six mois après la fonction publique d'État (FPE).

Deux décrets du 9 décembre, publiés au Journal officiel du 10 décembre, permettent la prise en charge des frais de déplacements domicile-travail des agents des collectivités venant au travail à vélo ou en covoiturage dans la limite de 200 € par an.

L'objectif est de réduire la pollution, les bouchons et les dépenses en carburant. Le gouvernement souhaite renforcer les moyens alloués aux agents publics pour qu'ils puissent avoir recours à des transports plus propres et moins onéreux que la traditionnelle voiture individuelle, encore majoritairement présente, même pour des trajets courts.

Application dès le 11 mai 2020

Tous les agents publics peuvent recevoir de leur employeur 200 € par an, exonérés d'impôt sur le revenu

et de prélèvements sociaux, s'ils viennent au travail à vélo ou en covoiturage en tant que conducteur ou passager, au moins 100 jours par an.

Dans la fonction publique territoriale, une délibération de l'organe délibérant de la collectivité est nécessaire pour acter le versement du forfait à ses agents. Pour bénéficier du forfait, l'agent doit effectuer une déclaration auprès de son/ses employeur/s. **Le forfait sera versé l'année suivant celle du dépôt de déclaration.** Il est exclusif de toute autre prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail.

Ayant un effet rétroactif, le décret s'applique aux déplacements effectués par les agents à compter du 11 mai dernier, s'alignant ainsi sur le régime applicable aux agents de la FPE.

Grilles indiciaires

Technicien territorial 1^{ère} classe

Éch.	IB	IB	IM	brut
1	1 an	446	392	1 836 €
2	2 ans	461	404	1 893 €
3	2 ans	484	419	1 963 €
4	2 ans	513	441	2 066 €
5	2 ans	547	465	2 179 €
6	3 ans	573	484	2 268 €
7	3 ans	604	508	2 380 €
8	3 ans	638	534	2 502 €
9	3 ans	660	551	2 582 €
10	3 ans	684	569	2 666 €
11	-	707	587	2 750 €

Technicien territorial 2^{ème} classe

Éch.	IB	IB	IM	brut
1	2 ans	389	356	1 668 €
2	2 ans	399	362	1 696 €
3	2 ans	415	369	1 729 €
4	2 ans	429	379	1 776 €
5	2 ans	444	390	1 827 €
6	2 ans	458	401	1 879 €
7	2 ans	480	416	1 949 €
8	3 ans	506	436	2 043 €
9	3 ans	528	452	2 118 €
10	3 ans	542	461	2 160 €
11	3 ans	567	480	2 249 €
12	4 ans	599	504	2 361 €
13	-	638	534	2 502 €

Technicien territorial

Éch.	IB	IB	IM	brut
1	2 ans	372	343	1 607 €
2	2 ans	379	349	1 635 €
3	2 ans	388	355	1 663 €
4	2 ans	397	361	1 691 €
5	2 ans	415	369	1 729 €
6	2 ans	431	381	1 785 €
7	2 ans	452	396	1 855 €
8	3 ans	478	415	1 944 €
9	3 ans	500	431	2 019 €
10	3 ans	513	441	2 066 €
11	3 ans	538	457	2 141 €
12	4 ans	563	477	2 235 €
13	-	597	503	2 357 €

Carrières et statuts

Parlons du calcul des retraites et des démarches à effectuer.

Comprendre le calcul des retraites

À l'heure des élections de vos nouveaux représentants à la **CNRACL** (liste commune SNDGCT, ATTF, AITF), nous vous proposons une séance d'information pour mieux comprendre les démarches et le calcul de votre prochaine retraite.

Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un document récapitulatif proposé par la CNRACL, la RAFP et l'assurance retraite.

Les paramètres qui déterminent le montant de votre pension : le nombre de trimestres acquis dans chaque régime, le nombre de trimestres requis en fonction de la génération, le revenu annuel moyen sur les 25 meilleures années, le dernier indice détenu pendant 6 mois au moins, le taux de liquidation.



© fotolia.fr

Anticiper

Sur le site : lassuranceretraite.fr vous avez accès à des services personnalisés : calcul de l'âge de votre départ à la retraite / Estimation de votre retraite / Demande de retraite et réversion en ligne / Accès à votre messagerie pour poser vos questions à un conseiller, échanger des documents pendant l'instruction de votre dossier retraite et transmettre votre formulaire.

Plus d'infos sur...

www.attf.asso.fr

Rubrique Carrière et Statut >
Carrière, statut



www.carsat-pl.fr

www.cnracl.fr

www.lassuranceretraite.fr

Élections CNRACL

du **MARS** 1^{er} au **MARS** 15
I COLLÈGE 6 DES RETRAITÉS I

C' est une première ! L'ATTF présente une liste commune aux élections CNRACL

La liste présentée par le SNDGCT, l'AITF et l'ATTF, est composée de directeurs généraux, ingénieurs et techniciens territoriaux aujourd'hui retraités mais toujours attachés à la Fonction Publique Territoriale, à son statut et aux valeurs qui nous unissent au-delà des grades. Nos trois organisations représentent 9.500 adhérents de la Fonction Publique Territoriale.

Dans une période où la réforme du système des retraites est toujours d'actualité, la liste d'union présentée par le SNDGCT, l'AITF et l'ATTF, veut renforcer la légitimité et la visibilité des propositions formulées régulièrement par les trois organisations-partenaires pour optimiser la situation des retraités.

Le renouvellement du Conseil d'Administration de la CNRACL est une élection unique au service de la démocratie sociale.

Ce sont 2,2 millions d'actifs, 1,4 millions de retraités et près de 37.500 employeurs des Fonctions Publiques Hospitalière et Territoriale qui seront appelés à voter afin de renouveler le Conseil d'Administration de la CNRACL. **À l'issue de ce scrutin, 16 membres titulaires seront élus au sein de l'organe délibérant de la Caisse de retraite, 8 pour les employeurs, 6 pour les actifs et 2 pour les retraités.**

Ce partenariat, rassemblé dans un esprit indépendant, pluraliste et paritaire, représente la diversité des territoires, pour une cause commune qui est la prise en compte de la spécificité de la Fonction Publique Territoriale et de l'activité de la CNRACL.

Prendre date

Les élections se tiendront
 du 1^{er} au 15 mars 2021



SYNDICAT NATIONAL DES
 DIRECTEURS GÉNÉRAUX
 DES COLLECTIVITÉS
 TERRITORIALES (SNDGCT)



ASSOCIATION DES
 INGÉNIEURS TERRITORIAUX
 DE FRANCE (AITF)



ASSOCIATION DES
 TECHNICIENS TERRITORIAUX
 DE FRANCE (ATTF)

**VOTEZ POUR
 NOTRE LISTE
 D'UNION**



Jean-Marie MARCO
SNDGCT



Jean-Pierre SCHANG
AITF



Maryvonne LAVERGNE
ATTF



Anne FENNERICH
SNDGCT



Nicole MAIRE
AITF



Jean-Pierre CHEMINEAU
ATTF



Anne JAILLER
SNDGCT



Claude MAINPIN
AITF

Nos propositions

Nos propositions, partagées par tous les fonctionnaires, quels que soient leur filière ou leur grade, s'appuient sur la volonté de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires retraités.

Elles tiennent compte, dans toutes les décisions, de la spécificité de la Fonction Publique et portent essentiellement sur notre attachement à un système de retraite basé sur la solidarité intergénérationnelle et notre attention constante à l'évolution de la situation des retraités.

Nous pourrions alors peser avec plus de force pour :

> **La prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul de l'assiette des pensions.**

La mise en place d'un système universel par répartition ne peut s'entendre qu'à la condition où les primes et indemnités soient prises en compte intégralement et sans plafonnement conformément à ce qui est annoncé.

> **L'élargissement des possibilités de rachat à tarif préférentiel des années d'études obtenues lors de la dernière réforme** : la précédente réforme a instauré la possibilité de rachat de quatre trimestres d'études dans les 10 ans suivant l'obtention du diplôme sanctionnant

la fin des études. Compte tenu de la diversification des parcours et carrières multiples, notre liste d'union demande la suppression de cette condition de délai (10 ans), ainsi que l'étude de l'intégration des années d'études dans le calcul des points pour l'avenir.

> **La réforme des grilles indiciaires** : parfois pendant de nombreuses années sur l'indice terminal de son grade, il s'agit aussi de remotiver les actifs.

> **La présentation des droits, droits familiaux et pensions de reversion** : les salariés du privé bénéficient d'un taux de réversion supérieur à celui des agents publics. Nous militons pour que le versement de la pension à la date du décès soit maintenue.



NOS CANDIDATS

Jean-Marie MARCO
Directeur Général Honoraire
(SNDGCT)

Jean-Pierre SCHANG
Ingénieur Principal Hors Classe
(AITF)

Maryvonne LAVERGNE
Technicienne 1^{ère} classe (ATTF)

Anne FENNERICH
Directrice Générale Honoraire
(SNDGCT)

Nicole MAIRE
Ingénieur Chef Classe
Exceptionnelle (AITF)

Jean-Pierre CHEMINEAU
Technicien Territorial 1^{ère} classe
(ATTF)

Anne JAILLER
Directrice Générale Honoraire
(SNDGCT)

Claude MAINPIN
Ingénieur Principal (AITF)

En mode selfies

Q

uand on propose à nos adhérents de se prendre en photo, le temps du confinement, avec un goodies aux couleurs de l'ATTF, ça donne un beau moment de partage et des souvenirs personnalisés que nous prenons plaisir à partager. Merci à tous pour votre engagement et votre bonne humeur.



En vidéo



www.attf.asso.fr/74-newsletter.htm



Statistiques site www.attf.asso.fr

En 2020, ce sont 70.836 pages qui ont été vues, pour 21.305 visiteurs. 32.195 pages ont été visionnées après un clic sur un moteur de recherche. Nos visiteurs sont à 74% sur ordinateur, 23% sur mobile et 3% sur tablette. 135 questions ont été posées par formulaires contacts. Le référencement de notre site le place en très bonne position pour toute question relative au technicien territorial.

Le site internet a été un lien privilégié avec nos adhérents et nos partenaires en 2020. Le manque de contacts en présentiel, dû à la pandémie, nous a tous contraints à une nouvelle réactivité.

www.attf.asso.fr

À l'initiative de la section ATTF Bretagne, un groupe de veille a été mis en place dès le début du premier confinement. Le partage d'informations et d'expériences a été largement relayé sur nos pages internet. Un moyen de rester réactifs sur le terrain et accompagnés en télétravail. De nombreuses questions ont été posées via la page dédiée :

attf.asso.fr/104-questions-attf.htm

Elles ont trouvé une réponse rapide la plupart du temps grâce à la disponibilité des différents référents du bureau national et de certains membres de bureaux régionaux. Il convient de leur rendre hommage. La notion d'entraide a trouvé tout son sens dans cette période anxiogène qui nous a tous surpris par son ampleur.

Les réseaux sociaux

Notre page **facebook** est un lien devenu incontournable. Ce sont aujourd'hui 474 abonnés qui nous suivent et relayent les informations diffusées à raison d'une moyenne de 4 à 7 publications hebdomadaires. Le relai des actualités publiées sur notre site internet, le rappel des offres d'emplois, les liens vers des webinaires de partenaires

publics et privés agrémentent notre page régulièrement, sans pour autant surcharger les murs de nos followers.

 Association ATTF

Notre compte **LinkedIn** doit également permettre aux techniciens de nous retrouver sur le réseau social dédié au monde professionnel.

 Association ATTF

La newsletter

Publiée mensuellement, elle permet aux abonnés (adhérents et abonnés volontaires) de suivre les actualités de notre association et de ses partenaires. Elle répond à un besoin d'informations de nos abonnés, sans les obliger à se rendre systématiquement sur notre site ou à créer un compte facebook. Les informations y sont distillées de façon complémentaire à nos différents supports de communication.



les flyers

Mis à jour tous les ans, le flyer (dépliant A4 trois volets, plié en 3, mesure 210 X 99 mm) doit permettre de faire mieux connaître notre association. L'insertion d'un volet indépendant supplémentaire présente les avantages de notre assurance professionnelle. Ce support doit être l'outil indispensable qui aide chacun d'entre nous à présenter notre association et invite à y adhérer. Le contact pris, le futur adhérent peut ensuite aller sur notre site pour prendre son adhésion.



Autonomes dans la gestion de leur communication en local, les sections régionales ne manquent pas d'idées !

Brochures, vœux, plannings...

Certaines sections régionales font régulièrement appel à notre assistante générale (dont la formation première est l'infographie) pour les assister dans la mise en page de leurs brochures de congrès régionaux, la création de cartes de vœux ou de plannings prévisionnels. Chaque section régionale gère ensuite en interne ses impressions et envois postaux ou distribution.

Promotion de l'ATTF par l'INFO'Tech

Lorsque la crise sanitaire le permettra,

nos sections régionales tiendront à nouveau leurs congrès et/ou des stands sur des salons professionnels ; elles organiseront de nouvelles rencontres techniques ou conviviales. Lors de salons professionnels, l'ATTF fournit, sur demande, aux bureaux régionaux, des exemplaires de notre brochure **INFO'Tech** pour promouvoir notre association et inciter les techniciens territoriaux à adhérer. En octobre 2020, les Rencontres Territoriales en Midi-Pyrénées organisées à Toulouse en octobre ont ainsi bénéficié d'un lot de revues. L'annulation tardive du salon INNOBAT, prévu le 5 novembre à Biarritz, a empêché de diffuser nos brochures. Restons prudents mais mobilisés !

Le bureau national a mis en place en 2019, un document interactif au service des sections régionales nommé «mallette bureau». Ce fichier comporte 24 pages de conseils en communication, de liens actifs sur notre site (en mode sécurisé) qui doivent faciliter le travail des bureaux régionaux. Banderoles, logos, flyers, courriers types, affiches, roll-up, conseils en trésorerie, formation, assurances... Autant de documents censés faciliter la communication et l'harmoniser. Les liens étant toujours actifs, leur mise à jour est automatique et simplifie le travail en région.



INFO'Tech n°1 - janvier 2019



INFO'Tech n°2 - janvier 2020

sans précédent

Faces à la Covid-19, les techniciens de l'ATTF se sont montrés plus solidaires que jamais. Différents groupes d'échanges se sont mis en place dans nos régions. Tirons ici un coup de chapeau à la section ATTF Bretagne qui a répertorié plusieurs textes susceptibles de répondre à un certain nombre de questions de nos collègues adhérents. Une rubrique spécifique a été abondée tout le temps de la crise sanitaire. Il est à craindre que cela perdure un peu en 2021.

Mous avons ainsi proposé à nos lecteurs internet une sélection de textes officiels destinés à les aider dans la reprise du travail pendant la pandémie Covid-19

Dans le détail

- Extraits du décret 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Texte du 31/05/2020, paru au Journal Officiel le 01/06/2020.
- Guide pratique du déconfinement (FNCDG)
- Protocole de déconfinement
- Exemple de contrat type entre collectivité et entreprise
- Conditions d'interventions - type
- Conduite à tenir en cas de suspicion de Covid-19
- Entretien des locaux par un prestataire extérieur
- Vestiaires et locaux sociaux
- Conseils BTP et guide de préconisations BTP (mis à jour 27/05/2020)
- Métier d'agent funéraire
- Métiers collecte des déchets
- Métier d'agent de maintenance
- Fiche maîtrise d'œuvre
- Foires aux questions sur le télétravail et la fonction publique territoriale (en date du 15 avril 2020)
- Guide des recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives (post confinement).
- Reprise de chantier
- Mesures SPS
- Consignes de sécurité pour la reprise d'activité des chantiers
- Guide de préconisations BTP
- Préconisations types à demander aux entreprises
- Note technique à propos de l'ordonnance 01042020 sur le fonctionnement des CT durant l'urgence sanitaire
- Ordonnance 01402020
- atff.asso.fr/18-nos-actions.htm



Exemple type de document mis en ligne sur atff.asso.fr

Nos adhérents ont été invités à faire part de leurs retours d'expériences. Découvrez les témoignages de Samuel (Ille-et-Vilaine 35), Didier (Nord 59), Ingrid (Gironde 33), Sébastien (Ille-et-Vilaine 35), Adeline (Gard 30), Claude-Hervé (Nord 59), Goulven (Finistère 29) et Stéphane (Gard 30). Nous vous relatons également l'aventure solidaire de Sylvie (section Poitou-Charentes) et vous invitons à découvrir le témoignage original d'un adhérent ATTF qui partage les mesures mises en place dans son SDIS du Bas-Rhin (67) en mode vidéo (à retrouver sur notre page dédiée).

Les témoignages

L'année qui vient de s'écouler a mis à rude épreuve le sens du service public chez la plupart de nos adhérents. Leur adaptabilité, leur dévouement méritent un coup de projecteur.

Samuel / Ille-et-Vilaine / 35

«Je m'appelle Samuel Nourry. J'ai 38 ans. Je suis responsable du service technique pour la commune de Val d'Anast en Ille-et-Vilaine. Je suis adhérent ATTF depuis 13 ans.

Le service technique pour lequel je travaille est composé d'un DST, un chef d'équipe espaces verts et voirie avec 6 agents, un chef d'équipe bâtiment avec un agent, un chef d'équipe Équipements sportifs.

3 agents sont en autorisation spéciale d'absence (ASA), car il s'agit de personnes à risques. Les agents disposent de flacons de gel hydroalcoolique, de gants et de produit désinfectant. Quelques masques achetés pour la grippe aviaire, sont disponibles mais non utilisés pour l'instant, sauf en cas d'activité en présence de public. Une partie a été donnée à l'EHPAD.

Les bâtiments municipaux ont été fermés au public. Seuls restent en activité, la mairie, l'école pour l'accueil des enfants du personnel soignant et le service technique.

Les chantiers sont à l'arrêt, les entreprises ayant arrêté leur activité.

Au service technique, 2 agents sont présents chaque jour selon un planning, afin d'assurer une permanence, assurer les dépannages, faire le tour des bâtiments municipaux, assurer la propreté des espaces extérieurs et le ramassage des dépôts sauvages. Les agents continuent également le

En direct



www.attf.asso.fr/18-nos-actions.htm

travail qui ne peut être reporté et/ou qui peut être réalisé sans risque et sans contact avec du public : tontes, entretien de voirie, maintenance bâtiments.

Le DST est en télétravail et présent avec un agent selon le planning établi. Les agents du service technique sont donc présents 1 à 2 fois par semaine et placés en astreinte chez eux le reste du temps. 4 équipes de 2 agents sont ainsi toujours constituées des mêmes personnes.

Cette organisation évoluera bien sûr en fonction de l'évolution du confinement et de demandes des élus.

Je remercie ma section ATTF Bretagne qui a mis en place une cellule d'échanges, bien utile pendant la crise sanitaire que nous traversons.

Didier / Nord / 59

«Je m'appelle Didier Fauqueux. J'ai 44 ans. Je suis technicien en micro-informatique au service exploitation à la Direction des Politiques Éducatives de la région Hauts-de-France, en poste à l'antenne de Tourcoing qui gère un secteur de 25 lycées publics.

Mon équipe compte 7 techniciens, mais c'est un total de 9 équipes qui travaillent au niveau de la Direction, soit environ 150 agents, dans lesquelles s'y côtoient cadres A / B (chefs), B / C (techniciens).

J'ai débuté ma carrière à l'Éducation Nationale en 1998 comme aide éducateur en informatique puis comme TOS en 2001 comme ouvrier professionnel en Équipements Bureautiques et Audiovisuels suite à la réussite à ce concours. En 2003, j'ai été promu par concours maître ouvrier Équipements Bureautiques et Audiovisuels. La décentralisation de

2007 m'a ouvert les portes de la région Nord-Pas-de-Calais. En 2010, j'ai postulé au dispositif actuel. J'ai ensuite passé mon concours de technicien en en 2012 après une préparation. En 2013, j'ai été promu TTP2 dans un examen professionnel. Je suis depuis quelques années promu TTP1 mais le contexte actuel me laisse dubitatif sur la réalité des promotions pour 2020. J'ai pris contact avec l'ATTF il y a 4 ans pour obtenir des renseignements sur les dispositifs existants sur la défense du statut, l'assurance professionnelle et les contacts et échanges possibles avec d'autres collègues. Je tiens à me protéger de toute accusation éventuelle, notre responsabilité est de plus en plus engagée, il convient d'être prudent au vu des différents publics et des complexités relationnelles que nous sommes amenés à côtoyer. Aujourd'hui je suis sur le terrain avec de plus en plus d'interventions à distance, permises grâce au contrôle à distance des équipements informatiques ce qui facilite beaucoup la maintenance des différents matériels de tous types d'établissements : nous intervenons auprès de lycées d'enseignement professionnel, tertiaire et général, deux cités scolaires, un EREA (Établissement Régional d'Enseignement Adapté) et l'École Européenne Lille Métropole de Marcq-en-Barœul.

J'espère d'ici dix ans accéder au grade d'ingénieur territorial pour envisager d'autres missions comme du suivi de projets.

Pour le déconfinement, a été actée la vérification des véhicules sur demande de la direction. Tout est prévu en matière d'EPI (Équipements Protection Individuelle). Il est possible que l'on voie apparaître la notion d'astreinte les soirs et week-ends qui, je l'espère, sera négociée financièrement. Le télétravail est préconisé pour tout le mois de mai. J'y vois comme intérêt plus de temps pour mieux réaliser les tâches souvent laissées de côté par manque de temps. J'ai ainsi pu mettre au point un petit logiciel de diagnostic qui permettra une meilleure réactivité lors de pannes et de la recherche de solutions à distance avec un système de report d'alertes par courrier électronique.»



Je m'appelle Ingrid Lanau. J'ai 43 ans. 3 enfants de 9, 13 et 15 ans. Je suis actuellement chargée d'opération voirie - aménagement urbain à Bordeaux Métropole. J'évolue dans un service de proximité, pour des projets d'aménagement urbain et de voirie, qui compte 20 agents dont 7 techniciens.

Je suis arrivée à Bordeaux Métropole à la fin de mon cursus universitaire, lors d'un stage de validation de maîtrise géotechnique. Après l'obtention du concours de contrôleur, j'enchaîne plusieurs expériences en maintenance du domaine public, à la maîtrise d'œuvre, à la négociation foncière puis à la maîtrise d'ouvrage. En 2006, je passe le concours de technicien et rencontre les membres de l'ATTF en 2009 après avoir cherché, seule, à contacter et rejoindre un réseau de professionnels.

Le lundi 16 mars, il nous a été signifié que nous faisons notre dernière journée en présentiel, que nous serions assignés à domicile pour 45 jours. Équipée seulement d'un téléphone portable professionnel mais sans matériel adapté au télétravail, j'ai subi une période d'inactivité de 2 semaines avant que mon employeur réquisitionne suffisamment d'ordinateurs (entre autres dans les écoles) pour me permettre de reprendre mon travail. Le partage de l'espace de travail entre tous les membres de la famille n'est pas chose aisée ! Nous ne sommes pas, de plus, tous égaux face à l'accès au serveur et le transfert de dossiers sur ordinateurs n'est pas simple. Les consignes sont rares et la gestion loin les uns des autres ne facilite pas les tâches. L'entre deux tours des municipales apporte également son lot de contraintes, les délibérations du conseil communautaire sont moins nombreuses, les budgets de Bordeaux Métropole sont susceptibles d'être redistribués en fonction des nouvelles priorités, le calendrier prévu d'interventions tant sur les voies vertes, les aménagements cyclables ou cheminements doux pour piétons, que les solutions alternatives au «tout tuyau» pour la récupération des eaux pluviales sont plus ou moins en stand by.

Notre cheffe de service répertorie depuis le 28 avril les aménagements possibles d'horaires décalés, de présences limitées dans des bureaux parfois exigus dans lesquels nous travaillons habituellement à deux ou trois. Nous avons reçu des fiches de modalités d'utilisation du matériel à compter du 11 mai (nettoyage des poignées de portes, boutons d'ascenseurs, imprimantes, photocopieurs...) et des notes spécifiques pour l'usage des véhicules de service mis en commun au sein du pool.

Cette période de confinement montre les limites du télétravail dans notre secteur, j'en retiendrai une grande frustration de ne pas pouvoir exercer mes missions dans des conditions optimales.»

Sébastien / Ille-et-Vilaine / 35

«Je m'appelle Sébastien Pottier, j'ai 43 ans. J'ai commencé ma carrière professionnelle dans le secteur privé comme conducteur d'usine d'eau et dans un bureau d'études «épuration / traitement d'eau». En 2003, une occasion d'entrer au service de production d'eau à la ville de Rennes se présente, j'en deviens responsable et passe mon concours de technicien en 2004. Je découvre l'ATTF par le biais de collègues très investis sur la ville de Rennes, je participe à mes premières journées techniques et aux congrès régionaux. Celui qui aura lieu à Dol de Bretagne marque un tournant pour moi dans mon investissement associatif puisque je suis alors en responsabilité à l'EPCI.

Aujourd'hui je suis directeur du pôle urbanisme et aménagement à Mordelles (35). Cette commune de 7500 habitants possède un beau parc de matériel, elle emploie 22 agents dont 18 techniciens que j'encadre. Depuis le confinement, nous restons tous mobilisables avec un leitmotiv : l'adaptabilité fluide. Nos missions de propreté urbaine ont été naturellement réduites drastiquement au vu du contexte. Notre particularité ? La mise en place d'une mutation conséquente, due à la métropole qui absorbe nombre de nos compétences, ajoute à la crise sanitaire des contraintes d'adaptation qui s'apparentent à un casse-tête chinois. Plus l'incertitude de cet entre-deux-tours municipal... Heureusement, nos agents sont de plus en plus polyvalents et autonomes. Lors de mon arrivée dans le service, nombre d'entre eux étaient fortement spécialisés, les remplacements générationnels ont permis de faire évoluer le service. Tous ces aménagements ont facilité la transversalité indispensable depuis le confinement. Le plus complexe reste de donner des consignes à distance !

Notre commune compte 100 hectares dont la moitié en espaces naturels protégés. Le développement actuel de zones d'écopâturages, la continuation du zérophyto, la mise en place d'un plan de gestion différenciée sont autant d'actions qui ne sont pas facilitées par le contexte actuel. L'arrivée d'un nouvel agent en période de formation et le



partage d'espaces avec une équipe venue de Rennes métropole imposent des heures de travail en horaires décalés et un respect parfois difficile des distances de différenciation, mais chacun fait son possible en toute conscience et le matériel à disposition (masques, gants, gels...) est en quantité suffisante pour assurer la sécurité de chacun sur son lieu de travail.

Au CTM, nous avons mis en place un service minimum qui permet quotidiennement la présence sur site d'1 chef d'équipe, 1 agent qui fait le tour des bâtiments, 1 cellule de crise tous les matins avec le DGS. On alterne dans la semaine les agents du CTM, maximum 4 agents sur site : 2 jours, tonte des espaces verts - 1 agent par véhicule - 2 agents maximum / 2 jours, 1 agent en nettoyage massif - 1 agent par véhicule - 1 agent maximum / 1 à 2 jours dans la semaine, nos agents techniques tournent en renfort du service hygiène / Plus de travaux dans le secteur bâtiment, les agents du secteur sont mobilisables suivant leurs compétences / Le service de propreté est réduit à 2 personnes qui interviennent en nettoyage des marchés maintenus.

Notre crainte aujourd'hui concerne les incertitudes autour de la réouverture des écoles. Aux consignes de l'État, pour le moins floues, vont inévitablement s'ajouter des applications spécifiques en local... Tout gérer dans le respect des règles d'hygiène promet... D'autant que je pars début juillet pour prendre le poste de responsable de l'éclairage public au syndicat départemental d'énergie de Thorigné. Un tuilage de mon remplaçant qui s'annonce coton !»

En direct

www.attf.asso.fr/18-nos-actions.htm



© A. Coupe

Adeline / Gard / 30

«Je m'appelle Adeline Coupe. J'ai 40 ans. Depuis 2016, je suis en charge du service des ambassadeurs de la propreté de la ville d'Alès (30). J'ai commencé à travailler pour la mairie d'Alès en contrat Emploi Jeune au service office de tourisme puis au numéro vert. Ces expériences et mon assermentation au code de l'environnement m'ont menée à passer le concours de technicienne et postuler au poste tout nouvellement créé au service qui gère entre autres les ambassadeurs du tri et la brigade d'intervention. Notre service compte 8 agents.

Mes missions concernent habituellement salubrité et insalubrité publiques, le règlement local de publicité et la gestion des ambassadeurs du tri. Je travaille beaucoup en transversalité avec divers services municipaux et collectifs d'Alès Agglomération, le tout en contact étroit avec les usagers.

Depuis le début de la crise sanitaire, j'assure avec mon équipe la continuité du service public en alternance pour permettre à chaque agent d'assurer ses missions seul pour éviter la proximité avec les collègues et les usagers. Les gestes barrières sont respectés et notre collectivité a su mettre à notre disposition tous les produits nécessaires dès l'amorce du confinement. Mère de 2 jeunes enfants, il me faut m'adapter pour les garder à mon domicile mais je reste réquisitionnée et travaille ainsi en horaires décalés (6-8h du matin et après 17h). Les 3 premières semaines, les demandes se sont faites plus rares

mais depuis l'annonce de la date butoir du 11 mai, nous constatons une augmentation des incivilités. Le relâchement nous impose de rappeler aux professionnels que les déchèteries sont ouvertes pour eux uniquement et qu'ils ne doivent pas engorger les containers d'ordures des particuliers. Les sacs jaunes pour le tri sélectif restent disponibles en mairie mais nous avons mis en place une livraison à domicile pour les personnes fragiles, âgées ou à mobilité réduite. Les dépôts de rouleaux de sacs jaunes se font dans le respect strict des mesures de protection tant pour les agents que pour les usagers.

J'aime mon métier et je sais qu'il m'offre de belles perspectives pour l'avenir mais cette crise sanitaire montre qu'il va aussi falloir réfléchir et travailler autrement, à partir du déconfinement et du retour progressif, mais sans doute très lent, à la normale.

Vous pouvez suivre les actions de mon service sur la page facebook dédiée que je gère en direct : Brigade Environnement de la Ville d'Alès.

Claude-Hervé / Nord / 59

«Je m'appelle Claude-Hervé Legrand. J'ai 59 ans. J'ai intégré en janvier 2020 l'unité territoriale de Valenciennes, direction des bâtiments du conseil départemental du Nord, en tant que technicien génie civil. Mon service compte 12 agents (1 ingénieur responsable d'UT / 4 techniciens / 2 administratifs / et autres agents techniques dont 1 dessinateur).

J'ai d'abord fait 25 ans dans l'armée de l'air en tant que mécano avions. Lors de ma reconversion, je suis entré à l'Éducation Nationale en tant que TOS, ouvrier d'entretien et d'accueil de plusieurs établissements. En 2007, lors de la décentralisation, je suis transféré à la Territoriale et passe mon concours de technicien. Une expérience à Bordeaux au lycée Montaigne me permet de gérer une équipe de 50 agents, tous cadres d'emploi confondus (dont celui de la restauration scolaire). C'est à cette occasion que j'adhère à l'ATTF, après avoir fait des recherches en ligne. Puis je demande ma mutation et deviens de 2010 à 2017, l'adjoint au directeur des services techniques de Douchy-les-Mines (12.000 hab / près de Valenciennes).

Depuis le 16 mars, je suis confiné en télétravail. Nous sommes à 90% bien outillés et nous nous adaptons aux 10% manquants avec notre matériel personnel. Le plus compliqué reste l'adaptation à ces nouveaux modes de travail, un fossé dû en partie aux différences générationnelles. Je redoute le risque de décrochage ou de suractivité, il faut apprendre à gérer son temps de travail. Notre collectivité nous a imposé 3 jours de congé en avril, jours pendant lesquels j'ai totalement coupé afin de respecter le droit à la déconnexion.

Nous devons être déconfinés le 11 mai... Mais nous attendons les consignes. Depuis 15 jours on nous demande de nous tenir prêts pour une reprise éventuelle et la réouverture des collèges. Mais quid de la reprise de la restauration ou du transport scolaire ? Devons-nous remettre le chauffage ? Y aura-t-il des pannes à gérer en urgence ? Tout étant au ralenti, il est à craindre que tout ne reparte pas du premier coup, toute la difficulté d'une économie mise à l'arrêt. Les contacts avec les entreprises partenaires permettent d'envisager la continuité des plans de sécurité dans le respect des consignes de l'OPQBTP. Il va être difficile de remettre en route tous les corps d'état qui interviennent habituellement dans les espaces verts, les bureaux de contrôle, l'entretien... Le tout pour quelques jours seulement avant les congés d'été. Un rythme toujours plus effréné qui me rappelle cruellement notre vie d'avant quand je n'arrivais même pas à me dégager du temps pour participer aux journées techniques proposées par mon ATTF régionale. La notion de la disponibilité me semble un sujet de plus en plus difficile à gérer.»



Gerd Altmann © Pixabay

Goulven / Finistère / 29

«Je m'appelle Goulven Henaff. J'ai 46 ans. Je travaille à Quimper communauté en bureau d'étude espaces verts (conducteur de travaux).

En confinement : les chantiers neufs sont tous externalisés.

Actuellement, je suis confiné avec interdiction d'aller sur le terrain. J'exerce donc mon activité entièrement en télétravail sur mon ordinateur personnel. J'ai quelques chantiers qui ont pu se faire par certaines entreprises demandeuses, avec lesquelles nous avons établi une relation de confiance mutuelle depuis plusieurs années. C'est indispensable.

Le suivi des travaux se fait avec des rapports d'activité (photos, vidéo, rédaction, croquis manuels...). Nous avons mis en place ce système qui permet de valider ce qui est fait et de communiquer avec les élus et notre hiérarchie. Nous pouvons ainsi payer des factures, engager des crédits et donc maintenir une activité économique.

Ça commence à être difficile de continuer ainsi tout de même.



© Adobe Stock



© fotolia.fr

Déconfinement le 11 mai. Nous sommes 4 dans le BE. Ensemble, nous avons établi un planning de présence pour faire en sorte de ne pas être tous présents en même temps : limiter les contacts entre nous et les collègues toutes directions confondues / 1 à 2 jours max au bureau (c'est surtout sur le terrain pour rattraper le temps passé et le reste du temps en télétravail) / Interdiction de réunions dans les bureaux (elles peuvent se faire en extérieur dans mon métier) / nous avons demandé à avoir un véhicule de service réservé pour nous 4 et surtout qu'il soit équipé dans le coffre de matériel de désinfection du poste de conduite (gel, essuie tout, sac poubelle...).

La priorité des élus : maintenir le service public et dynamiser l'économie locale.»



Interviews réalisés en **avril/mai 2020**

Stéphane / Gard / 30

«Je m'appelle Stéphane Pennacchiotti. J'ai 48 ans, deux enfants de 13 et 15 ans. Je suis chargé d'opérations, au sein d'une mission de coordination et de régulation, pour le directeur des territoires, au Département du Gard. J'assure des missions de programmation d'entretien des routes départementales, ainsi que des missions ponctuelles avec d'autres services ou directions. La mission réalise également des notes et des rapports sur la réorganisation des services, la commission matériels, la mise en place de nouveaux logiciels, le suivi budgétaire, l'exploitation de données... Nous sommes 3 agents à assurer cette mission pour un budget d'investissement de 25 à 35 M. d'€ et 4 à 6 M. d'€ pour le fonctionnement. Nous assurons le lien et le filtre avec le Directeur.

J'ai suivi un cursus pour obtenir un DUT génie chimique. Après 2 ans de service militaire à l'étranger, j'ai intégré le SDIS des Vosges (88) dans lequel j'ai assuré les missions d'agent de transmission et de maîtrise pendant 8 ans. J'ai participé à la mise en place d'un audit sur le casernement. En 2003, suite au concours de technicien territorial, j'intègre la Région Lorraine comme responsable de l'agence technique départementale des Vosges. J'étais en charge des 25 lycées pour des missions d'entretien et maintenance en établissant la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI). En 2009, je mute dans le Gard (30). Nommé technicien à la Direction des bâtiments départementaux, je réalise la maîtrise d'œuvre notamment sur les 54 collèges de mon périmètre. En 2014, j'obtiens par correspondance un BTSA Gestion et Protection de la Nature pour compléter mes connaissances. Depuis 2017, j'occupe mon poste actuel et l'obtention récente de mon concours d'ingénieur me permet de rechercher actuellement une nouvelle affectation à venir.



Je découvre l'ATTF en 2003 lors d'un salon et j'adhère volontiers pour garder le contact avec les entreprises et parfaire mon réseau. J'apprécie tout particulièrement le partage et les échanges avec les collègues d'autres collectivités et régions. À ce jour, je suis le trésorier de la section Languedoc-Roussillon, dont notre présidente régionale, Estelle Walter, est également notre présidente nationale.

Dès 2016, ma collectivité a mis en place le télétravail en télécentre et j'y ai participé à raison d'une journée par semaine. J'ai collaboré au groupe de travail, pour le télétravail à domicile de façon expérimentale, en 2018, pour 50 agents. Le télétravail a permis de nous adapter à une organisation et un rythme différents avec plus d'efficacité et de sérénité, dès lors que l'accès aux dossiers numérisés fut possible. L'arrivée de la crise sanitaire nous a confortés dans ces missions réalisées à domicile. Près de 700 agents ont pu basculer en télétravail grâce au déploiement de 500 licences supplémentaires que nos services informatiques ont acquises à ce moment. Une centaine est restée en présentiel et la grande majorité en ASA. Je travaille sur mon matériel personnel (ordinateur / téléphone), mais les élus, avec les ins-

Photo prise le 26 mars en confinement. RD6, secteur Bagnols-sur-Cèze : sécurité assurée pour les usagers face à un épisode neigeux.

tances paritaires, avaient permis avant le confinement d'arriver à un accord permettant une compensation de 3€/jour (électricité, accès internet...). Le confinement a accéléré la mise en place de nouveaux outils collaboratifs (whatsapp, zoom, team microsoft), afin de communiquer par visioconférence pour nos groupes de travail et nous partageons nos fichiers numérisés via le bureau distant ou le drive.

Pour le déconfinement, notre collectivité privilégie le maintien en télétravail autant que possible. Elle nous a transmis, de façon bienveillante, des communiqués

chaque semaine et a réalisé des fiches culturelles et des portraits (entretiens individuels d'agents). De notre côté, nous avons assuré l'envoi de compte-rendus quotidiens afin de permettre aux directeurs de connaître l'avancée des dossiers de chacun des territoires et services. Nous tenons ainsi à jour la centralisation des demandes en EPI de chaque site. La collectivité, ayant anticipé la crise, a pu fournir les demandes dont celles d'établissements comme les EHPAD. La distribution a pu être réalisée grâce à une réserve départementale d'agents volontaires.»

extraits NOTES INTERNES

«Ces derniers jours, il a été nécessaire de reprendre les missions de fauchage. Depuis plusieurs semaines, les effectifs de la régie routière départementale présents sur le terrain étaient fortement réduits. Seul, un service minimum avait été maintenu occupant quotidiennement moins de 15 % des agents. Cependant, actuellement la végétation pousse, et la chaleur de ces jours-ci accélère ce phénomène qui peut engager la sécurité des usagers de la route. Ce risque est d'autant plus grand qu'il est constaté que le trafic a déjà augmenté et que cette tendance va se confirmer compte tenu du déconfinement.»

«Un process très détaillé a été élaboré afin que les agents puissent assurer leurs missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité maximales afin de minimiser le risque d'exposition à la Covid-19.»

«La mise en place d'une cellule de soutien psychologique à l'attention des agents est en cours de création afin de vous aider à traverser cette période de confinement dans les meilleures conditions. Une ligne téléphonique interne sera créée à cet effet avec un numéro spécifique qui sera communiqué dès que possible.»

Sylvie / section Poitou-Charentes

«Le quotidien en confinement n'indiquait pas de danger particulier. Comme tous, j'ai trié, rangé. Avant fin mars, ma fille Estelle et moi avons produit et donné quelques masques.

Les soignants libéraux désespérant d'avoir des blouses, avec l'aide de Nadège, amie de couture et formatrice aux gestes de premiers secours, qui a conçu un patron ultra simple de blouse taille unique, nous commençons à coudre des blouses dans des draps usagés, mes voisins trouvent la matière première, cela avance bien... Tout le monde se sent utile face à cette tornade invisible.

Le responsable Hygiène - sécurité de la structure

(CD16) me fait part des difficultés d'achat sur tous les indispensables à la protection individuelle. Je lui montre quelques modèles produits en famille. Question «innocente» de sa part le 8 avril : suis-je en mesure de trouver la matière et faire fabriquer une grosse quantité ? Je mets en route le réseau France Patchwork et ses «quiltuses» et je trouve 1.500 m de tissus patch, 3.000 bobines de fils et 10.000 m de biais pour le lendemain à midi. 15 h, réunion de crise / 17 h, le directeur général des services m'envoie un mail : «Bienvenue dans l'équipe Covid-19 vous êtes nommée cheffe du projet «1 Charentais = 1 masque» ! On publie dans la presse locale le projet et demain à 8 h on prend les inscriptions pour livrer les premiers bénévoles vendredi !» Estelle, ma fille, aussi mordue que moi dans le projet,



fait une fiche le soir-même, je trouve 3 collègues qui pratiquent la couture. Rendez-vous le lendemain avec nos ciseaux et notre bonne humeur à la base logistique. Depuis, l'équipe s'est étoffée, nous sommes une douzaine à couper et préparer les kits ! Nous essayons au maximum de respecter les gestes barrières et de ne rencontrer personne d'autre que ceux du groupe présent à «La Ruche» !

J'ai déjà acheté 23 km de tissus, 15 km de biais, 10.000 bobines de fils et 2.000 bobines de ruban lycra qui servent à attacher les ceps de vigne dans une coopérative agricole ! Quand on n'a plus de biais en France il faut trouver des idées !

5 semaines plus tard, des kits pour 150.000 masques,

sur un objectif de 200.000 ont été livrés à plus de 3.000 bénévoles, et plus de 140.000 masques sont déjà fabriqués et en cours de vérification.

J'ai fait des rencontres inoubliables (fournisseurs, couturières, maires de petites communes, collègues au grand cœur...) et donné un but à beaucoup de personnes qui avaient envie et besoin de se sentir utiles pendant cette période.

C'est comme une immense Journée de l'Amitié que nous partageons habituellement à France Patchwork : mais la salle a la taille d'un département !

Comme disait le colibri, je n'éteins pas l'incendie, je fais ma part (expression empruntée à Pierre Rabhi).



continuer de communiquer

Le contexte a favorisé les contacts en visio et les sollicitations d'interviews de notre présidente nationale ont, cette année encore, été nombreuses.

Estelle Walter a ainsi répondu au **Moniteur**, à **Techni.cités**, à la **GMF** (podcast audio) et a su également répondre présente à des demandes de participation à des jurys de remises de trophées. Ceux-ci, remis en distanciel pour cause d'annulation d'événements d'ampleur comme le Salon des Maires et des Collectivités Locales, restent un moment phare de notre engagement auprès des techniciens des collectivités territoriales.



Extrait de Techni.Cités #334 juillet 2020

Où, au second semestre, leur calendrier est déjà complet. Nous devons donc reporter ces épreuves en avril 2021. Et les concours de 2022 se tiendront normalement », indique Martine Barberoux. Les examens professionnels de 2021 sont également maintenus. « En revanche, les inscriptions aux concours reportés en 2021 ne sont pas ouvertes », note Estelle Serre, présidente de l'Association des techniciens territoriaux de France (ATTF). Dans la catégorie A, concernant l'examen professionnel pour devenir ingénieur par voie de promotion interne, les épreuves sont reportées au 2^e semestre 2020.

gogiques s'est mise en place avec les tuteurs en distanciel, et des webinaires de corrections », explique Doris Sévère, directrice adjointe chargée de la formation au CNFPT Provence-Alpes Côte d'Azur. Une session intensive est prévue peu avant les concours, avec l'ajout de jours de formations supplémentaires à ceux définis par le cadre légal. Quid de 2021, qui verra le cumul des concours reportés et des examens professionnels maintenus ? « Je ne suis pas inquiète, car on a le temps de l'anticiper », assure Doris Sévère. Il y a aussi la formation après le concours. Celle de la troisième

janvier et février 2021. Pour les titulaires des concours sur liste d'aptitude, leur inscription a été prolongée de la durée de l'état d'urgence sanitaire (17 mars au 10 juillet inclus). Les collectivités, qui recrutent aussi par contrat, ne sont donc pas sans solution. Ainsi, « Montpellier métropole renouvellera les contrats des personnes qui devaient passer le concours en 2020 », relate Estelle Serre. Mais, pour les titulaires sur liste d'aptitude comme pour les candidats au concours et aux examens professionnels, le décalage des recrutements va limiter la progression de leur carrière. | Par Albane Canto

LE MONITEUR

« Nous priorisons la maintenance pour relancer les chantiers »,



Estelle Walter, présidente de l'ATTF

Laurent Migaut | 14 DÉCEMBRE 2020 | THÈME : CONSTRUCTION, FRANCE

Les techniciens territoriaux de France entendent faciliter la reprise des chantiers des collectivités locales. Présidente de leur association, Estelle Walter en témoigne au nom des 2000 adhérents répartis dans 70 métiers, mais aussi comme responsable "travaux et maintenance" à la direction des Sports de Montpellier Méditerranée Métropole. Après la publication du guide de la reprise des chantiers sous l'égide de l'OPPBT, les techniciens territoriaux se sentent-ils prêts ?

Pendant les 15 premiers jours du confinement, ils se sont concentrés sur les questions d'organisation matérielle : comment continuer, avec quels moyens ? De nombreuses collectivités n'avaient qu'une faible expérience du télétravail. À la troisième semaine, chacun, dans son secteur, s'est attaché à relancer son service. Le guide de l'OPPBT a beaucoup aidé les techniciens territoriaux en charge des bâtiments.

Et qu'en est-il des entreprises ?

Pour le savoir, mais aussi pour prendre des nouvelles, nous les avons contactées une à une, dans mon service de la direction des sports de Montpellier Méditerranée Métropole. Elles sont partantes pour reprendre les chantiers le 20 ou le 21 avril, grâce aux masques en cours de livraison. Beaucoup de questions pratiques inédites restent à régler au cas par cas, et notamment celle-ci : où récupérer les clés pour ouvrir les sites ?

Quels chantiers priorisez-vous ?

Nous avons révisé notre plan de charges. Des opérations de maintenance prévues ont été reportées ou annulées. Dans le cadre de marchés à bons de commande. Outre à allonger des délais d'exécution, ces chantiers se prêtent facilement à une organisation qui sépare les intervenants, pour éviter les contacts physiques engendrés par le co-activité. Dans le remplissage du document commun aux intervenants de chaque chantier, je me prépare à contrôler ce point, comme le prévoit le guide de l'OPP-BTP.

Quels bâtiments impacte la révision du plan de maintenance de la direction des sports de l'agglomération de Montpellier ?

Les 14 piscines, le stade Mosson pour le foot, le complexe Yves du Manoir pour le rugby, et le palais des sports René Bougniol pour le hand. L'intervention du Président de la République, le 13 avril, a facilité la faisabilité des opérations, avec l'annonce de l'arrêt des championnats de rugby et de hand. Nous élaborons la programmation en bonne intelligence avec les fédérations sportives. Le foot pourra-t-il reprendre à la mi-juin ? La question reste posée.

A ce stade, quelles leçons reprenez-vous de cette crise ?

Très conscients de leur rôle dans la reprise de l'économie, les techniciens territoriaux ont rapidement appris à travailler différemment. La crise met en valeur deux de leurs qualités essentielles : la capacité d'adaptation et le sens du service public. Certains, notamment dans les services Environnement et Propreté, n'ont jamais interrompu leur activité. Dans les petites communes comme dans les grandes agglomérations, tous sont restés au service du public. Les services en charge des bâtiments contribuent à l'élan général : en facilitant la relance des chantiers, ils rendent la traversée de la crise moins douloureuse pour les entreprises et pour leurs salariés.

Nous remercions notre partenaire **Le Moniteur** pour l'interview qu'il a réalisé avec notre présidente nationale Estelle Walter le 15 avril 2020.

L'ATTF est restée mobilisée pour ses adhérents pendant cette crise sanitaire sans précédent. La reprise des chantiers dans le strict respect des règles de sécurité pour les acteurs et usagers était une priorité. Notre présidente a su le dire et le faire reconnaître, nos techniciens sont un maillon essentiel du bon fonctionnement de nos institutions, elle valorise leur adaptabilité et leur sens du service public.

« Embouteillage dans les concours »

Notre présidente nationale Estelle Walter a répondu aux questions d'Albane Canto (rédactrice en chef de la revue **Techni.cités**, partenaire de l'ATTF) au sujet des concours de la FTP qui ont souffert de la période de confinement.

Le confinement a brutalement interrompu les opérations de concours et d'examen professionnels dans la fonction publique territoriale. Les reports s'échelonnent en 2020 et même 2021, mais aucune annulation n'est prévue dans la filière technique. À titre d'expérience personnelle, elle a rappelé que Montpellier Métropole a renouvelé les contrats des personnels qui devaient passer le concours en 2020.



L'ATTF entretient depuis de nombreuses années des contacts privilégiés avec un certain nombre d'entreprises privées. Répondant souvent présent aux sollicitations de présence, interventions, location de stands lors des congrès régionaux, ces entreprises permettent aux sections régionales de proposer une offre variée de produits et innovations techniques. Nous avons choisi de contacter l'entreprise *Reaktiv Asphalt* pendant le premier confinement pour connaître son ressenti, ses inquiétudes, son adaptation aux conditions difficiles d'exercice en 2020.

Sylvie Payet, gérante de l'entreprise *Reaktiv Asphalt*, partenaire historique de l'ATTF, a répondu à nos questions.

Découvrez le quotidien d'une entreprise pendant le confinement et ses interrogations sur l'avenir.

Une entreprise de terrain confinée

Avant même les annonces officielles du gouvernement, l'entreprise s'est préparée au confinement. Aussi, dès le 16 mars, c'est avec une immense valise que Sylvie est arrivée au bureau, prête à emporter avec elle tous les dossiers importants. Le lundi au soir, toute l'équipe s'est séparée pour une durée indéterminée, les portes des locaux ont été fermées dans une ambiance lourde et inédite. La consigne immédiate : que les quatre commerciaux annulent tous leurs rendez-vous des deux semaines à venir et que les trois salariées administratives rentrent chez elles et se préparent à télétravailler pour toute la durée du confinement. Très rapidement il a été décidé de mettre les commerciaux en chômage partiel. La demande d'aide auprès de l'État a obtenu une réponse positive le 11 mai, le chômage partiel sera pris en charge selon les

mesures mises en place par le gouvernement. Les commandes ont naturellement chuté. L'équipe en télétravail a travaillé à la remise en activité de l'entreprise dès le déconfinement. La préparation de mailings, les commandes de matériel de protection du personnel, la mise en place d'un PCA (plan de continuité d'activité) avec une dizaine de fiches, tout a contribué à maintenir l'activité et le moral des équipes. L'accord de la banque d'assurer un prêt à la hauteur du fond de trésorerie nécessaire au maintien de l'entreprise jusqu'à fin décembre est un élément important et a contribué à rassurer. La perte de chiffre d'affaire s'est établie à -20% en mars.

Le PCA a été réalisé dans l'objectif de respecter les normes sanitaires imposées par l'État et dans le but de protéger les salariés sur le terrain. Un fournisseur local de produits d'hygiène sanitaire travaillant avec des entreprises du BTP, a permis l'approvisionnement de kits dès fin avril. Une autre commande d'EPI a également été facilitée par la CCI de l'Essonne qui a conclu un partenariat avec un fournisseur internet pour l'achat de masques (jetables et lavables). Le stock est à ce jour suffisant pour la reprise de l'activité, le maintien des commandes en cours permettra la protection

pendant plusieurs semaines voire mois. L'achat de divers matériels devra être ajusté en fonction des besoins réels sur le terrain (sprays ou lingettes désinfectantes en complément du gel hydroalcooliques, est-ce utile ou indispensable ?). Et comme il est impossible d'estimer la durée du maintien des gestes barrières, c'est un long protocole qui apparaît et crée des dépenses supplémentaires à amortir.

De nouvelles habitudes de travail à inventer

Le travail a été réorganisé. Il faudra prioriser les visites en extérieur pour les commerciaux. Éviter les réunions en bureaux fermés, favoriser les démonstrations de produits en visites sur le terrain. Il convient aussi de composer avec l'actualité : comment vont réagir les collectivités ? Que vont décider les équipes en stand by entre les deux tours des élections municipales ?

La perte de chiffre d'affaire a été estimée à -70% en avril. Il s'agit maintenant de relancer l'activité pour rattraper une partie du retard. Il a été demandé aux salariés, sur la base du volontariat, de bien vouloir prendre 2 semaines de congés en été plutôt que 3. La relance de l'entreprise est aussi à ce prix, la sauver, c'est sauver son emploi.

La fabrication des produits était au ralenti mais heureusement les stocks existants et le transporteur n'ayant pas stoppé son activité, Reaktiv Asphalt a pu gérer les commandes pendant le confinement. Un point positif d'autant que le produit reste révolutionnaire et que les sociétés d'autoroutes, entre autres, se sont trouvées confrontées à la perte de fourniture de matériaux indispensables à l'entretien des routes.

Quand les relations sociales manquent...

Les rapports avec les clients ont montré une forte solidarité, un respect mutuel, un encouragement à tout faire pour se maintenir à flot. L'annulation des congrès ATTF régionaux a créé un manque en terme de relations, nous avons tous hâte de nous retrouver.



ET DEPUIS ?

Nous avons voulu connaître l'évolution de la situation de l'entreprise et avons à nouveau interviewé Sylvie Payet en janvier 2021. La crise sanitaire a imposé à l'entreprise de créer de nouveaux modes de communication. Le maintien des relations avec les clients est ainsi davantage passé par des courriers et des mails d'offres exceptionnelles qui ont trouvé un écho auprès, entre autres, des collectivités. L'activité de relance de ces offres et l'obtention de quelques rendez-vous sur le terrain ont permis un regain de commandes et ont évité à l'entreprise de remettre les commerciaux en situation de chômage partiel.

Les élections municipales ont vu l'émergence de mairies plus «vertes» auxquelles des messages ciblés ont été adressés. La mise en avant des avantages des produits sans solvant auprès des équipes nouvellement élues et de leurs services techniques va permettre un nouvel élan et donc une progression inattendue des ventes.

Révisés deux fois au cours de l'année, les objectifs de Reaktiv Asphalt ont finalement été dépassés grâce à la motivation sans faille d'une équipe professionnelle restée soudée et volontaire.

Tout cela permettra aussi d'aborder 2021 plus sereinement avec des remboursements du prêt garanti par l'État qui ne devraient pas mettre l'entreprise en difficulté.

Le calendrier des rendez-vous professionnels en présentiel se remplit pour 2021, la confiance demeure et le retour à une activité plus «normale» est espérée pour le second semestre.

De quoi croire en un nouvel élan, parce que c'est peut-être en traversant les pires crises que l'on découvre ceux sur lesquels on peut compter, les remerciements des clients fidèles en sont la plus belle preuve.

Marc Ozanne, papa de 3 enfants, est adhérent à l'ATTF depuis 2010. Mais comment a-t-il rencontré notre association ? Et comment devient-il vite intarissable lorsqu'il s'agit de jardins extraordinaires ? Avant de visiter avec lui ses «jardins remarquables», apprenons à mieux le connaître. **PORTRAIT**



Jardin du Château de Villandry

Marc est aujourd'hui un technicien, un élu et un passionné de jardins de 57 ans. Après une carrière accomplie, en partie dans son domaine de prédilection, il a souhaité donner de son temps pour les autres.

À 17 ans, BEP agricole option horticulture et travaux paysagers en poche, il entre au service d'une entreprise privée dédiée aux espaces verts. Mais à peine quelques mois plus tard...

Première mission publique

Marc va démarcher volontairement la mairie de Boissy Saint Léger (94). Il y entre comme auxiliaire, agent technique aux espaces verts, comme contractuel. L'expérience s'achève rapidement, pour laisser la place à son devoir civique, il doit s'acquitter de son service militaire.

Deuxième expérience

À la fin de son service, Marc répond spontanément à une annonce. La ville de Charenton-le-Pont (94) cherche un jardinier. Il est embauché comme agent

technique qualifié stagiaire. Titularisé, il parvient au grade d'agent de maîtrise principal. Puis en 2003, il devient contrôleur de travaux et obtient de nouvelles missions de responsable de secteur. Loin de ses domaines de prédilection mais ouvert aux nouveautés, il accède au double poste de responsable de la logistique et des cimetières. Après 60 jours de stage, il est prêt pour affronter ces nouvelles spécialités.

La Gazette des Communes

Lecteur curieux des revues techniques dédiées, il tombe alors sur une annonce. Lorris (ville du Loiret - 45) recherche son nouveau responsable des services techniques ayant la fibre «espaces verts». Marc se sent de relever le défi, la commune de 3.300 habitants veut maintenir son statut de «ville fleurie», c'est une mission pour lui ! Il se retrouve à la tête de 12 agents et gère voirie, espaces verts et bâtiments. En 2010, il est intégré comme technicien 2^{ème} classe, puis promu en interne 3 ans plus tard, 1^{ère} classe.



Jardin de la Villa Ephrussi de Rothschild

Parc du Chateau de Brécly



La passion pour les jardins ne le quitte jamais et dès que l'occasion se présente, il part à la découverte de «jardins remarquables» tels que celui du Château de Brécly, le jardin du Château de Villandry ou encore celui de la Villa Ephrussi de Rothschild.

Le virus jardin

Marc et sa compagne obtiennent depuis plusieurs années des distinctions pour leur jardin privé.

Rencontre avec l'ATTF

Alors contrôleur de travaux, Marc, sensibilisé aux risques juridiques des missions qu'il exerce, souhaite se protéger des poursuites éventuelles. Il adhère à l'ACTF (qui fusionnera ensuite avec l'ATTF) essentiellement pour la protection que lui offre l'assurance professionnelle. En 2013, il assiste à sa première assemblée générale régionale organisée à Loches puis, l'année suivante, il intègre le bureau régional. En 2015, c'est à son tour d'inviter ses collègues à Lorris, où il devient vice-président de l'ATTF Centre. Il assiste à quasiment toutes les rencontres nationales.

Donner du temps aux autres

Mais toutes ces activités et ces passions ne suffisent pas à Marc ! Il choisit parallèlement de s'investir dans sa commune de 330 habitants (Coudroy) où il entame son 2^{ème} mandat d'élu. Après conseiller municipal, le voici premier adjoint et... secrétaire du comité des fêtes ! Hyperactif ? Peut-être... Hyper sympa, c'est indéniable !



Dans nos régions

Triste ANNÉE 2020

Nos sections régionales ont été lourdement impactées par la crise sanitaire. Les périodes de confinements, les protocoles sanitaires contraignants, les jauges limitées dans les lieux accueillant du public, les fermetures d'hôtels et restaurants, autant de paramètres qui ont ralenti voire stoppé les actions en régions. Nombre d'événements ont été annulés ou reportés. Ces pages sont normalement le reflet des actions en régions. Réduites à leur minimum cette année, elles nous permettent de faire un tour d'horizon des quelques rendez-vous «sauvés» et de prendre date des événements à venir.



attf Aquitaine



Des gilets jaunes pour nos jeunes ! Partenaire historique de l'ATTF, **Reaktiv Asphalt** est intervenu cette semaine au service de la sécurité dans les transports scolaires.

Le président de la région Aquitaine a remis à la directrice de l'école de Champagnac de Belair, des gilets Jaunes, destinés à la sécurité des écoliers du RPI, lors des sorties pédagogiques (musée, piscine, etc.) pendant le transport par bus. Les gilets, qui serviront aux deux écoles du groupe scolaire, Villars et Champagnac, ont été offerts par Sylvie Payet, directrice de Reaktiv Asphalt, spécialiste des enrobés sans solvant, à base d'eau, dont le siège est à Evry dans l'Essonne.

Pourquoi des gilets jaunes ?

Tout simplement suite à une réflexion, et interagissant en tant qu'élu et responsable du STS, avec la sécurité dans les transports scolaires du collège de Brantôme, où Yves Mariaud reste très vigilant sur le port de la ceinture de sécurité et les équipements. Il est essentiel pour être vu, lors des trajets domicile/collège, dans les 7 bus transportant 220 élèves. Il fallait penser aux écoliers de la commune qui font des sorties sans être équipés de gilets ! Reaktiv Asphalt a ainsi fourni assez de protections pour les 2 lieux du RPI. Une belle initiative et un très beau geste de notre partenaire.

à VENIR

Salon INNOBAT
Les 6 et 7 mai 2021
La Halle d'Iraty, Biarritz



attf Centre

à VENIR 2021

Sous réserve d'un contexte plus favorable, l'ATTF Centre envisage une journée vigneronne le 17 avril 2021 entre Reuilly, Quincy, Ménetou Salon ou Sancerre, et la visite des jardins de Villandry, pour finir par une soirée lumière. L'assemblée générale devrait se tenir le 29 mai 2021 à Tours avec une visite du musée du compagnonnage, la visite d'une grotte pétrifiante.



attf Bourgogne Franche-Comté

Malgré la pandémie, nous avons pu tenir notre assemblée générale le samedi 10 octobre aux Maillys. Nous avons fait le bilan d'une année maigre en événements, suite aux annulations dues à la Covid 19. Cette AG était précédée d'une visite de la réserve écologique des Maillys. Compte-tenu du confinement, le bureau n'a pas encore pu se réunir depuis cette AG.

Le congrès 2020 aurait dû se tenir à Longvic, mais les conditions sanitaires ne l'ont pas permis. Nous avons reprogrammé cet événement les **11 et 12 juin 2021**, toujours à Longvic si la situation sanitaire le permet. Une exposition de matériel et services à destination des collectivités territoriales se tiendra à cette occasion à l'Espace Communal Jean Bouhey, 37 route de Dijon à Longvic.



Réserve des Maillys ©cotedor-tourisme.com



Ville de Longvic © Juan / communes.com



attf Bretagne

Après l'annulation du congrès 2020 à St-Méen-Le-Grand, la section **ATTf Bretagne** prépare l'édition 2021 qui se déroulera sur la commune de Plouasne en Côtes d'Armor, le mardi 1^{er} juin.

Projets soumis à la pandémie

Pas de congrès, mais pas d'université d'automne non plus. Une tradition que la section espère mettre à nouveau rapidement sur pied. Tout dépend bien sûr des conditions sanitaires qui seront imposées.

En 2020

Ronan, Pierre, Angélique, Élise et Jean-Luc, nos 5 nouveaux référents de secteurs, se sont portés volontaires en section Bretagne. Parallèlement, la création en mode test, sur deux territoires, de binômes de référents doit permettre de maintenir le lien sur tout le territoire breton.

Communication

Le déploiement de la nouvelle charte graphique se poursuit sur 2020/2021 avec la diffusion de goodies... 2021 sera l'occasion de poursuivre cette action par la mise à jour des supports de communication : banderoles, oriflammes, roll-up... En complément du compte facebook, la section Bretagne a créé sa page sur le réseau professionnel Linked'In. Alors n'hésitez pas à suivre notre actualité «**ATTf Section Bretagne**».

Mission adhésion auprès des futurs agents

La section poursuit la mise en place de son partenariat licence professionnelle avec la MTCT de Rennes. Début janvier, Gaëtan a participé en tant qu'intervenant dans le cursus. L'occasion pour présenter et faire découvrir notre association. Les étudiants ont reçu les goodies et une clé usb avec nos différents supports de communication. Dans l'attente de retrouver les étudiants MTCT lors de notre congrès régional à Plouasne pour une immersion totale dans l'univers des collectivités territoriales !



De gauche à droite sur la photo. Ronan (référent secteur Finistère Nord) avec son filleul Olivier et Pierre avec son parrain, Mikael (chargé de mission communication) lors de la remise de goodies aux nouveaux adhérents

Portraits de technicien.ne.s

À l'instar des portraits réalisés dans l'INFO'Tech, il est prévu de réaliser des portraits d'adhérents pour faire découvrir leur métier, partager leur retour d'expérience, dont le recours aux produits innovants, l'évolution réglementaire (ex : PCAET, réemploi de matériaux...). Deux portraits devraient être ainsi réalisés en 2021 et présentés dans notre newsletter.



Du changement dans le secteur Morbihan Est, Florian passe la main sur le poste de référent de secteur. Angélique et Elise deviennent les deux nouvelles co-référentes !!



Organisation d'un bureau régional en présentiel entre deux confinements - juin 2020

En 2021

Une réflexion est menée sur le redécoupage des secteurs, avec les référents, de manière à mieux répondre aux besoins des adhérents et apporter une plus grande proximité.

La réactivation des projets de sorties de loisirs : nos équipes travaillent à la mise en place d'un week-end vendanges et/ou d'un week-end à Amsterdam.

Ces actions associatives sont évidemment soumises aux conditions sanitaires du moment.

Événements

Le 1^{er} juin 2021 se tiendra notre 54^e congrès à Plouasne (Dinan agglomération) sur le thème de la RE 2020 en partenariat avec le CNFPT

Notre participation au 9^e Carrefour des communes et EPCI, organisé par l'AMF29 à Brest en octobre, avec la tenue d'un stand, doit permettre le retour en présentiel de notre section sur des événements d'envergure.





attf Languedoc-Roussillon

Comme tous, soumis aux strictes conditions sanitaires, les adhérents de la section ont dû renoncer aux événements prévus en 2020. Avant le premier confinement, ils auront juste eu l'occasion de fêter la nouvelle année autour des traditionnelles galettes des rois à Alès (30), Montpellier (34), Béziers (34) et Perpignan (66).

Projets en 2021

En 2020, ont été ajournés et reportés en 2021 : une journée technique et un week-end loisirs à Font Romeu, avec visite des installations techniques du lycée climatique et un week end en famille (ski et rando), une journée technique autour du barrage de Caramany (66), visite suivie d'un après-midi loisirs.

La section Languedoc Roussillon espère organiser son congrès régional initialement prévu en septembre 2020 à Castelnau-Le-Lez, au Kiasma, sur le thème de «la Ville Intelligente».





attf Auvergne Limousin



Crise sanitaire ? Même pas peur ! Juste avant le premier confinement, la section Auvergne Limousin est partie à l'assaut du centre de recyclage le 12 mars 2020.

Centre de recyclage de Limoges

Dans le cadre de la simplification du geste de tri, le centre de recyclage de Limoges Métropole de Beaune-les-Mines a fait l'objet d'importants travaux.

Depuis sa création, le respect de l'environnement et la sécurité du personnel ont toujours été au cœur de l'exploitation de ce site dans le cadre des différentes certifications reçues au cours des dernières années.

Le site regroupe trois pôles d'activités : un centre de tri des emballages et papiers ménagers à vocation interdépartementale, une plateforme de transfert du verre à vocation départementale et une plateforme de compostage des déchets verts du territoire.

La chaîne de tri, qui a déjà connu des modifications en 2007, nécessitait d'être modernisée pour simplifier le geste de tri des usagers en leur permettant de trier tous leurs emballages, sans exception, y compris les films, sacs, sachets, pots et barquettes en plastique, et pour s'équiper des nouvelles technologies de machine afin de reconnaître les nouvelles résines plastiques non identifiables à l'œil nu. Il était important d'améliorer les conditions de travail et de sécurité des agents avec des cadences de

tri diminuées, des circulations piétonnes simplifiées, des accès maintenance et des aides au levage des charges lourdes intégrées et de réduire les risques d'accident sur le site concernant la circulation des engins et les incendies avec de nouvelles protections (murs coupe-feu, détection infrarouge, sprinklage, réserve incendie supplémentaire).

Limoges Métropole, le SYDED et Evolis 23 (300 000 hab.) entendent également apporter à leurs habitants un service optimal et accentuer les performances de tri localement.

9 500 heures d'études ont été nécessaires pour concrétiser le projet d'agrandissement et de modernisation. Le hall de vidage des camions pour accueillir les 24 000 tonnes annuelles (en Haute-Vienne et une partie de la Creuse) a été agrandi de 1 070 m². Un nouveau bâtiment de service d'une surface de 380 m² au sol a été créé. Le hall de stockage des balles existant d'une surface de 554 m² actuelle a été agrandi et réorganisé.

Le process de tri sera remplacé par un nouvel équipement automatisé permettant de trier à une cadence de 10 t/h tous les papiers et emballages intégrant les nouvelles consignes de tri élargies. Des appareils d'extinction avec la mise en place d'une réserve incendie de 620 m³ afin de limiter les conséquences des départs d'incendie très courants sur ce type d'installations seront également installés.

côté LOISIRS

Trophée Jacky Jaccard : le 28 août 2020, notre tournoi annuel de pétanque a rassemblé 23 participants.





attf Midi-Pyrénées



«**A**vançons masqués» aurait pu être la devise pour ces 13^{èmes} rencontres territoriales en Midi Pyrénées qui se sont tenues à Toulouse, salle Mermoz, le 6 octobre 2020. Elles auraient dû accueillir nos rencontres nationales. Le contexte en a décidé autrement. Certains membres du bureau national ont pu faire le déplacement, retour sur un congrès pas tout à fait comme les autres...

La ville adaptée et résiliente

Malgré la crise sanitaire, ce sont 30 partenaires et près de 150 techniciens, DGS et ingénieurs qui ont su répondre présent à Toulouse le 6 octobre 2020 lors des 13^{es} rencontres territoriales en Midi-Pyrénées sur le thème «la ville adaptée et résiliente».

Deux table rondes se sont tenues l'après midi sur la mobilité et la téléconsultation, avec nos deux partenaires UGAP et PARKNOW.

La journée, sous l'égide bienveillante du CNFPT, s'est déroulée dans la plus grande convivialité et le respect des gestes barrières. Une attention toute particulière a été portée aux mesures sanitaires, exposants et participants ont parfaitement respecté le protocole.

Retrouvez une vidéo en ligne de cette journée en suivant le lien : www.rtmp.fr/2020

À venir...

La prochaine édition est programmée le mardi 12 octobre 2021 avec comme thème central «**La gestion des collectivités après les crises économique, sanitaire, sociale et psychologique**».





L'occasion pour les présidentes nationales de l'AITF (Emmanuelle Lointier) et de l'ATTF (Estelle Walter) d'échanger autour de projets communs à mener en 2021

Après une journée salle Mermoz à Toulouse, nos adhérents et partenaires seront invités à suivre nos rencontres nationales de l'ATTF qui se tiendront le 13 octobre sur le thème de «**La géolocalisation sous toutes ces formes**», au CNFPT. Programme à suivre...



L'ATTF Midi-Pyrénées ne s'est pas laissé impressionner par la crise sanitaire et a maintenu, dans le respect des normes de sécurité, son afterwork.

Entre deux confinements, la section Midi-Pyrénées a organisé le 21 septembre 2020 une rencontre entre 20 techniciens et ingénieurs à Fonbeauzard (31) sur le thème de «**la validation d'acquis d'expérience ou VAE**».

Le partage de produits locaux au sein d'une brasserie artisanale, Le Brassin's, et l'organisation d'un événement, tant convivial que professionnel, à l'heure de l'apéro, est une expérience enrichissante à renouveler, dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau.



© Le Brassin's





attf PACA Corse

Crise oblige, la section ATTF Provence Alpes Côte d'Azur Corse a reporté son congrès en 2021.

Un 50^e anniversaire, ça ne se rate pas !

Prendre date

Ce 50^e Congrès se déroulera à La Londe-les-Maures salle Yann Piat le 15 octobre 2021.

M. François De Canson, dynamique Maire de la Londe, Président de la Communauté de Communes MPN, nous fait l'amabilité de nous accueillir sur sa commune et de mettre à notre disposition ses infrastructures.

Le thème technique qu'il nous a proposé PCAET "Plan Climat Air Énergie Territorial" est particulièrement d'actualité et impacte la MPM qui le met en place en ce moment.

Notre challenge est que pour le 50^e anniversaire nous ayons 50 stands !

Un bureau toujours mobilisé

Difficile de se réunir en 2020, mais notre équipe reste soudée et toujours mobilisée, même masquée ! Nous attendons des candidatures pour apporter du sang neuf, de nouvelles idées, un nouveau souffle à notre bureau régional. S'investir en local, c'est la promesse de moments conviviaux entre collègues, un plaisir à ne pas boudier.

Située dans la zone centrale du littoral varois, bordée à l'ouest par la commune de Hyères, au Nord par Collobrières, et à l'est par Bormes les Mimosas, la commune de La Londe-les-Maures se développe sur une superficie de 7 826 hectares (Environ 75 % de cet espace sont constitués de forêt, 22 % sont consacrés à l'agriculture dont 1 170 hectares de vignobles et 3 % sont occupés par les habitations).

La population avoisine aujourd'hui 10 000 personnes. Cette situation privilégiée, sur la façade littorale, à 25 kilomètres de Toulon et 35 kilomètres de Saint-Tropez, est complétée par une richesse naturelle correspondant aux vastes espaces boisés du contrefort occidental du massif des Maures.

L'inscription du territoire communal au sein du littoral varois, et la présence d'axes routiers de première importance (RN 98, RD 559a, RD 88 et RD 42b) confèrent à la commune de La Londe-les-Maures une position stratégique.

Cette situation, appuyée par une identité agricole forte et un cadre de vie préservé en fait une commune résidentielle très prisée.





attf Pays de la Loire

Des idées à foison pour une nouvelle année placée sous le signe de l'optimisme. Afterworks, congrès à Nantes, communication enrichie...

Une nouveauté

Pour la première fois, et pour respecter les consignes sanitaires, l'Assemblée Générale de la section des Pays de la Loire s'est tenue en visioconférence le samedi 19 décembre 2020. Un vote électronique a réuni au préalable 27% des adhérents afin d'approuver les différents rapports et orientations.

Côté communication

La section Pays de la Loire enverra tous les 15 du mois une «Infolettre» type newsletter à ses adhérents. Elle les invite également à s'abonner à sa page Facebook «ATTF Pays de la Loire». Aujourd'hui Facebook est le principal réseau social pour valoriser notre notoriété.

Nos rencontres en mode afterwork

«Un AfterWork est un concept anglo-saxon qui consiste à aller partager une bière, un verre de vin ou une boisson sans alcool, entre collègues après le travail». Un calendrier a été établi pour aller à la rencontre des adhérents. En fonction du département et de son nombre d'adhérents, une ou plusieurs rencontres seront propo-

sées. Un envoi d'invitation personnelle numérique permettra à chacun de s'inscrire. Ces rencontres se veulent conviviales, ouvertes et promotionnelles. En semaine de 18h à 20h dans un lieu chaleureux (cave à bières ou à vins). Le calendrier sera mis à jour régulièrement en fonction des dispositions liées à la pandémie et les établissements susceptibles de nous recevoir.

Chaque rencontre a pour vocation de favoriser l'échange et la convivialité entre nous.

Notre principal objectif pour 2021

Notre principal événement «les rencontres territoriales» aura lieu à Nantes le vendredi 3 décembre 2021 sur le thème des «Mobilités» avec comme point d'orgue les travaux d'aménagement de la gare de Nantes (chantier de 132 millions d'euros). Les travaux concernent : la construction de bâtiments, l'aménagement d'espaces urbains, le traitement des espaces verts, les problématiques de déplacement et de mobilité, la maîtrise d'œuvre d'un ouvrage multimodal.

gros PLAN

C'est une rue suspendue, posée sur 18 arbres géants en béton. Ces arbres ont été dessinés par Rudy Ricciotti, l'architecte de cette gare aux lignes contemporaines, inaugurée en toute discrétion dans le contexte de crise sanitaire le 20 novembre dernier.

Cette mezzanine offre un deuxième axe traversant nord-sud. Cet équipement devient ainsi un centre névralgique du transport régional.



© Willy Berre / Région Pays de la Loire



attf Poitou-Charente

A

vant le premier confinement, certains adhérents de notre section ont pu assister à une formation spécifique sur les Trognés.

À la découverte des «arbres paysans»

L'association Française d'Agroforesterie a organisé au cours du premier semestre 2020, une tournée nationale de formation sur la thématique «La Trogne : L'arbre Paysan Aux Mille Visages». Cette tournée s'est posée sur le fief d'Azay-le-Brûlé en Deux Sèvres, le 5 mars 2020 au cours d'une journée très pluvieuse qui n'a pas éteint l'enthousiasme des participants. Une vingtaine de personnes s'est retrouvée à la salle Cerzeau, munies des protections propres à se protéger de la pluie.

Azay-le-Brûlé, par le biais de ses services techniques, est totalement investie sur cette thématique puisque, déjà en 2016, des techniciens de l'ATTF avaient participé à une journée informative relevant du même sujet dans cette collectivité.

Les participants, au préalable de cette journée présentielle de terrain, devaient avoir suivi une formation digitale pour acquérir les bases théoriques de la formation pilotée par Dominique Mansion assisté par Sylvain Houlier, technicien d'Azay-le-Brûlé et d'un technicien de l'association d'Agroforesterie.

Les participants venaient d'horizons divers, tant géographiques que professionnels, individuels passionnés par les arbres, techniciens territoriaux ou nationaux, techniciens de l'agroforesterie, élus de communes rurales.

Formation digitale

Chaque chapitre de cette formation comportait un développement du sujet facile à appréhender et la vérification de l'acquisition par un QCM. En voici les principales matières :

- Vocabulaire propre à la trogne, comme réitération des bourgeons, rejet adventif, arbre têtard...
- Les spécificités des trognés et leur conduite



de « culture » car un arbre trogné est stimulé par une taille cyclique selon les objectifs de récolte. Il n'y a pas de destruction d'une parcelle boisée mais une régénération du potentiel « bois ».

- Les outils et la sécurité : scie type dent japonaise, serpe, outils électriques comme élagueuse à manche long, entre autres.
- Les trognés, allié de la biodiversité : contrairement à un arbre de haute tige, un arbre trogné offre des possibilités plus importantes de nidification pour les oiseaux. L'évolution de sa morphologie, au cours des années, peut également accueillir des mammifères ou des insectes.
- La production, la gestion et la valorisation des produits de la trogne : on peut aller de la vannerie aux poutres charpentières selon le cycle de taille et le produit peut être destiné à plusieurs usages. Le bois énergie n'est pas la seule utilisation. La fabrication de fagots et piquets, la litière et l'alimentation des animaux sont d'autres orientations à mettre en œuvre pour une exploitation agricole. Le suivi des arbres (localisation, nature du sol, essence, date des tailles...) est donc essentiel pour maîtriser ce sujet.

• La dimension culturelle et historique de la trogne : quel que soit le vocabulaire régional, le siècle ou la situation géographique, la taille cyclique des arbres a été et est une ressource inépuisable pour les paysans en tant que bois énergie. L'imaginaire, les légendes, tout autant que la représentation graphique, ont trouvé de l'inspiration dans les formes tarabiscotées des arbres trognés.

Les stagiaires devaient en outre proposer des cas concrets issus de leur expérience dans le cas de professionnels ou de leur observation de terrain et s'approprier un logiciel de suivi dédié à la mise en réseau et l'échange de données techniques.

Formation de terrain

Un complément d'information, axé sur les essences d'arbres dont certains sont plus productifs, a été conduit par

Dominique Mansion et Sylvain Houllier en début de journée.

Tous les aspects techniques abordés lors de la formation digitale ont été repris sur le terrain, que ce soit sur les matériels utilisés, à main, thermiques, électriques ou en gros gabarits, sur des astuces de travail, sur la sécurité ou la conduite de taille sur des arbres isolés ou en groupe dans des haies plessées.

Bien évidemment, les échanges ont été nombreux entre toutes les personnes présentes, ce qui fait que chacun a pu en retirer un approfondissement de son savoir, tout nouveau pour certains.

Cette formation a l'avantage de nous faire redécouvrir un savoir qui s'est voilé au fil de nos découvertes technologiques. Le juste retour vers une économie durable permet de réactualiser cette

technique et d'ouvrir des possibilités de valorisation des bois autres que le bois de chauffage ou le paillage. Les matériels ont été adaptés pour diversifier l'exploitation et offrir de meilleures conditions de travail. Les paysans, qui sont autonomes en matériels, peuvent développer ces différentes filières à l'intérieur de leur entreprise. Certains en font l'expérience. En revanche, les collectivités surtout urbaines, ont en perspective de développer dans leur territoire, un partenariat ouvert aux petits propriétaires de parcelles boisées en vue de générer une filière courte en bois énergie. La taille des arbres venant de petites parcelles ne peut aboutir que vers le paillage tandis que le volume collecté dans les collectivités et chez les petits propriétaires peut intéresser les petites entreprises du bois.



HOMMAGE / Henri Auzannet a effectué sa carrière au service technique de la ville de Poitiers au service Voirie avant de rejoindre le bureau d'Études Voirie. Il a terminé au grade de Technicien supérieur chef. Il était la «mémoire» de la ville. Toujours très vif d'esprit, Henri était à la recherche du détail pour continuer à avancer et également permettre à ses collègues une meilleure compréhension. Il a été secrétaire de la section ATTF Poitou-Charentes à sa création vers 1969 et fut très écouté. Il fut un fidèle adhérent jusqu'à la fin de sa vie. Lors de notre congrès régional en 1999 à Poitiers, il s'était impliqué à faire découvrir aux retraités et accompagnants notre région et avait organisé les sorties. Il nous a quittés à l'âge de 91 ans.

SMACL assurances

Depuis de nombreuses années l'ATTF a souscrit un contrat de groupe assurant une protection juridique dans le cadre de l'exercice professionnel de ses adhérents.

Tout adhérent, à jour de cotisation, bénéficie de cette garantie. Pour les nouveaux adhérents, ou pour les adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation au 31 janvier, un délai de carence de 61 jours s'applique.

Aide juridique en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'ATTF a étoffé son offre en proposant à ses adhérents un service d'information juridique accessible via un compte personnel ouvert auprès de la SMACL. La procédure de création du compte est adressée régulièrement par courriel par notre assistante générale ou notre référent assurances. À ce jour 250 collègues se sont inscrits sur le site et bénéficient de ce service.

Ce sont plus de 2500 fiches de synthèses, régulièrement mises à jour, qui sont à disposition dans les domaines des Marchés Publics, la gestion de la collectivité, les relations avec les usagers, l'enseignement, l'urbanisme



et l'environnement, les contentieux et la Fonction publique.

Ce compte permet également de poser des questions à un juriste et de prendre un rendez-vous téléphonique.

Une assistance psychologique fait également partie de notre nouvelle offre et s'adresse aux collègues en grande difficulté.

Consultation avec un juriste

Afin d'approfondir un sujet ou suite à un potentiel contentieux, ou en cas de besoin d'assistance psychologique, l'adhérent continuera de contacter notre responsable ATTF Assurances : Alfred Bernhard au

06 86 61 09 24

ou par mail à assurances@attf.asso.fr

Observatoire SMACL

Le 10 décembre 2020 se tenait la 19^e journée de l'Observatoire SMACL.

Son thème : «Les collectivités territoriales face à la crise sanitaire». Un événement à distance avec 6 heures de web-conférences. Depuis le début de la crise sanitaire, les élus locaux et les fonctionnaires territoriaux sont à pied d'œuvre pour assurer la continuité du service public, une mission qui nécessite une capacité d'adaptation sans précédent et une forte mobilisation de l'ensemble des équipes dans un cadre juridique mouvant.

Au programme : Appréhender les pouvoirs de police du maire en période de crise sanitaire et leur articulation avec les pouvoirs du préfet et la protection des libertés - *Me Aloïs Ramel, François Bouvrain et Luc Brunet* / Analyser le risque de responsabilité pénale des élus et des fonctionnaires territoriaux face à la Covid-19 - *Me Yvon Goutal et Laurent Fabre* / S'enrichir des retours d'expérience et des démarches résilientes mises en place par les collectivités dans la gestion de la crise sanitaire / La résilience - *Sylvain Delarue* / Présentation en exclusivité de la nouvelle version du Rapport annuel de l'Observatoire SMACL > <https://www.smacl.fr/collobs-2020>

Le CEREMA

Notre partenaire le Cerema vous invite à consulter sa dernière publication «Le zonage pluvial : favoriser l'infiltration de l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe».

Le zonage pluvial est un outil qui permet aux collectivités de formaliser leurs politiques de gestion des eaux pluviales et du ruissellement, et qui peut être intégré dans les documents d'urbanisme. Il vise à mieux respecter le cycle de l'eau dans les projets d'aménagement et à améliorer la gestion des eaux pluviales. Le Cerema publie un guide complet destiné aux acteurs des territoires pour le mettre en œuvre.

Guide sur le zonage pluvial

Pour les collectivités, le zonage pluvial est un outil de gestion des eaux pluviales, qui permet d'organiser les diverses actions à mener en vue de réduire le ruissellement d'eau de pluie, et donc la pollution qui s'accumule dans les eaux pluviales récupérées par les réseaux d'assainissement.

La pluie infiltrée au plus près de là où elle tombe, dans des sols non artificialisés ou perméables, contient peu de pollution et ne contribue pas à saturer les réseaux d'assainissement.

Différents dispositifs et mesures peuvent être mis en œuvre, comme la conservation de surfaces non imperméabilisées pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales, l'obligation d'infiltrer les eaux pluviales à la parcelle, la détermination d'un seuil maximal d'imperméabilisation...

Le zonage pluvial peut consister à cartographier ces mesures et ces dispositifs et, par souci de cohérence, il est recommandé de l'intégrer au PLU(i). Le zonage pluvial qui s'inscrit dans un contexte de changements environnementaux (raréfaction de la ressource en eau, inondations...), répond à 3 objectifs principaux : intégrer la problématique des eaux pluviales dans l'aménagement du territoire en respectant au maximum le cycle de l'eau, améliorer la gestion des eaux pluviales et encourager la gestion intégrée des eaux pluviales.

plus d'infos sur

www.cerema.fr/fr/actualites/zonage-pluvial-favoriser-infiltration-eau-pluie-au-plus-pres



Ce guide a été réalisé par le Cerema à la demande du ministère de la transition écologique, afin d'aider les collectivités à réaliser le zonage pluvial en fixant un cadre méthodologique pour accompagner les démarches.

Pour réaliser ce guide, 65 zonages pluviaux ont été analysés, et une enquête nationale a été menée à travers un questionnaire et des entretiens avec les responsables des projets des collectivités responsables de la gestion des eaux pluviales.

La méthodologie d'élaboration du zonage pluvial repose sur différentes étapes : étude préalable, diagnostic du territoire, définition d'une stratégie, définition des solutions et actions à mettre en œuvre, validation avec l'enquête publique, mise en œuvre et intégration conseillée au PLU(i), accompagnement des acteurs pour la mise en œuvre.



Partenaire ASTEE

A

ssister aux Assemblées Générales de ses partenaires associatifs fait aussi partie des missions que se partagent les membres du bureau national.

En 2020, c'est à Lyon, le 14 septembre, que l'ASTEE tenait son AG.

Un lieu emblématique

«Le lundi 14 septembre 2020, j'ai représenté notre association à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Astee dans le cadre de son 99^e congrès (400 inscrits). Il se déroulait à la Cité Internationale de Lyon.

La Cité Internationale, c'est un long et impressionnant ensemble architectural, pôle tertiaire, culturel et d'habitation, «dinosaurique de verre et de brique» comme l'écrivait Rue89Lyon en 2014. Sur la rive gauche du Rhône, Renzo Piano en a conçu et coordonné les bâtiments. Michel Corajoud en a dessiné le paysage extérieur et la rue intérieure semi-ouverte. Cet ensemble imposant et à l'uniformité trompeuse se déploie sur l'ancien site du Palais de la Foire de Lyon des années 30 dessiné par Charles Meysson. Depuis les années 90-2000, la Cité Internationale épouse une boucle du Rhône en s'adossant à l'incontournable Parc de la Tête d'Or tracé vers 1860 par les architectes-paysagistes Denis et Eugène Bühler. À noter que les deux frères ont aussi aménagé le Parc du Thabor de Rennes !» relate notre secrétaire nationale Françoise Michel.

Ambiance feutrée

Chaleur discrète des retrouvailles pour les 40 participants présents (+18 pouvoirs) arrivés



de toute la France et de Suisse malgré les contraintes de cette période pandémique. Conditions sanitaires appliquées aussi strictement que sereinement. Très bien préparée, l'Assemblée Générale s'est déroulée très formellement. Les interventions ont été synthétiques, claires et efficaces.

Retour sur l'année 2019

Au bureau, Christophe Perrod Président, Pierre Fruchard-Debionne Secrétaire, Solène Le Fur Directrice Générale (en remplacement de Carine Morin-Batut). La **plate-forme collaborative Astee&Moi** a été mise à disposition et le site Internet de l'Astee et de la revue Techniques Sciences Méthodes (TSM) a été optimisé. Les adhésions à l'association se sont poursuivies à un bon rythme. Le renouvellement du CA se fait pour ¼ chaque année ; les postulants remplaçants se sont présentés et leur candidature a été validée à l'unanimité. Le montant des cotisations 2021 suivra - comme habituellement - l'inflation soit 1.5 à 2% par rapport à 2020 (pour 2 à 4 représentants de l'ATTF, la cotisation sera de 326€ pour 2021). La valorisation de l'investissement en temps des contributions bénévoles scientifiques et techniques

s'élève à environ 1.613.352 €. Un changement de locaux est envisagé pour février 2022.

Un anniversaire à 3 chiffres

Du 8 au 10 juin 2021, pour le 100^e congrès de l'ASTEE, ce sont plus de 1.000 participants sur 3 jours qui sont attendus autour d'un programme riche en : retours d'expériences, visites techniques, actualités sur la réglementation, projets novateurs, ateliers thématiques, où le lien des métiers de l'eau et des déchets avec le citoyen-usager sera au cœur des échanges. Le focus du congrès : **le citoyen-usager au cœur des métiers de l'eau et des déchets.**

Les acteurs des services publics de l'environnement sont essentiels et vigies face à la crise. Ils fournissent des services essentiels à la population et à sa santé : accès à l'eau potable, à l'assainissement des eaux usées, à la collecte et au traitement des déchets... Ces services exercent un rôle majeur de prévention pour la santé publique en réduisant les risques sanitaires. Ils ont été (et sont chaque jour) des acteurs fondamentaux contre la crise sanitaire de la Covid-19, qu'ils traversent avec robustesse en menant des actions spécifiques : une mobilisation forte des agents en particulier sur le terrain grâce au déploiement des Plans de Continuité d'Activités en période de crise au bénéfice de la continuité du service tout en veillant à la protection de la santé des personnels ; des gestions adaptées à certaines pratiques : recrudescence de lingettes jetées dans les toilettes qui bouchent les grilles d'entrée des stations d'assainissement et entravent leur fonctionnement. Ce problème a été observé dans une moindre mesure avec les masques à usage unique jetés sur la chaussée et qui terminent leur course dans les canalisations lorsqu'ils ne sont pas jetés dans une poubelle ; reports localisés sur l'eau en bouteille malgré les messages des professionnels de l'eau et de la santé sur l'absence de risque lié à l'eau du robinet, du fait de l'efficacité des traitements, dont la désinfection ; pollution des eaux suite à des campagnes de désinfection des voiries non adaptées. L'hygiénisation des boues de stations



Appel du 30 octobre 2020

L'ATTF s'est associée au message porté par l'ASTEE, son partenaire historique, au nom des professionnels de l'eau et des déchets, dans la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

d'assainissement des eaux usées pour la continuité de leur usage en apport organique agricole ; le soutien à la recherche et la mise à disposition des données sur la qualité des eaux pour connaître les risques liés à l'éventuelle présence du virus SARS-CoV-2 dans les eaux usées et le milieu récepteur. Ces mesures, ainsi que celles de protection des travailleurs, ont généré et génèrent un investissement important en supplément des missions quotidiennes de l'ensemble des services publics de l'environnement. Dans un cadre de transparence, de montée en compétence, de reconnaissance et de prévention, l'Astee et ses partenaires capitalisent et partagent sur la gestion de cette crise. Des membres de l'Astee contribuent par exemple au projet d'Observatoire épidémiologique dans les eaux usées (Obepine), qui a pour objectif, grâce à l'analyse d'échantillons provenant d'entrées de stations d'assainissement, de surveiller la dynamique du virus sur tout le territoire français. Ils communiquent auprès du grand public en rappelant l'importance fondamentale de l'hygiène publique, des services rendus en toutes circonstances, en mettant en avant le professionnalisme des acteurs de l'eau et des déchets, et en rappelant que chaque geste compte.

MISSION trophées

Neuf lauréats ont été primés lors des Trophées de l'ingénierie territoriale 2020.

Notre présidente nationale Estelle Walter a participé aux sessions visio de sélection des candidats et à la remise des prix avec notre partenaire Techni.cités.



Une fois encore, le contexte n'a pas facilité les choses. Et pourtant ! Malgré une année électorale compliquée, de nombreuses collectivités ont candidaté aux Trophées de l'ingénierie territoriale. Neuf lauréats ont été primés, mais privés d'une remise officielle sur le Salon des maires et des collectivités locales.

Le jury

L'annulation en présentiel du Salon des Maires et des Collectivités Locales n'a pas permis aux membres du jury (Marina Alletti, chef de projet open data du département du Loiret, lauréat 2019 ; Albane Canto, rédactrice en chef de Techni.Cités ; Jean-Pierre Cuisson, DGAST du Grand Belfort ; Joël Graindorge, DGST en retraite d'une communauté de communes ; Lionel Guy, chef de service ENR MDE de la FNC-CR ; Isabelle Liegeon, déléguée générale de l'OPQU ; Cyrille Pac, journaliste, Techni.Cités ; Vincent Pasutto, directeur des bâtiments-études-CTI de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et représentant de l'AITF et Estelle Walter, présidente de l'ATTF) de remettre, en mains propres, les prix aux neuf lauréats.

Neuf Trophées de l'ingénierie territoriale ont été sélectionnés par le jury réuni en visioconférence début novembre. Ce prix, organisé par Techni.Cités et La Gazette des communes avec les soutiens de l'AITF, de l'ATTF, du Cerema, de la FNCCR et de

l'OPQU, récompense les projets innovants dans les territoires en fonction de plusieurs critères : l'innovation, l'amélioration du service public, la diversité des partenaires, la mise en place d'indicateurs d'évaluation du projet et son caractère reproductible.

Catégories et lauréats

Catégorie Eau, assainissement et eaux pluviales / La régie des eaux des Coëvrans est récompensée pour sa démarche de protection de huit captages prioritaires dans l'est du département de la Mayenne. Ces captages alimentent 50 000 personnes.

Catégorie Énergie et efficacité énergétique / Avec son projet Ilot@age, la commune de Châteauneuf, dans la Loire, a séduit le jury. Lancé en 2016, avec le concours du syndicat d'énergie SIEL-TE, Ilot@ge est une plateforme pilote de production d'électricité produite par des énergies renouvelables en milieu rural, d'autoconsommation et de stockage.

Catégorie Urbanisme et bâtiment / Dans le Bas-Rhin, 60 % des communes sont concernées par le risque de coulées d'eaux boueuses. Deux EPCI, accompagnés par l'Agence territoriale d'ingénierie publique (Atip) et le syndicat des eaux et d'assainissement (SDEA), ont développé une gouvernance et une méthode innovantes pour intégrer ce risque dans leur PLUi.

Catégorie Aménagement et espaces verts / Réunir les enjeux de la trame verte et bleue dans le territoire via une trame

en
détail



Retrouvez l'intégralité de la présentation des projets retenus sur le site internet de notre partenaire **La Gazette des Communes** en flashant ce QR code.

turquoise et engager la restauration de ces corridors étaient le projet du Marathon de la biodiversité porté par la communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB), dans le Rhône. L'opération a permis de recenser les haies et les mares existantes sur les 35 communes et d'en dresser un bilan écologique.

Catégorie Gestion des risques et Gemapi / Avec le changement climatique, la communauté d'agglomération de Bastia est concernée par la montée des eaux et l'augmentation des phénomènes extrêmes de ruissellement. La CA de Bastia a déjà été victime d'événements climatiques hors normes dont des inondations en 2016 et une trombe marine en 2019.

Catégorie Mobilité, voirie, route / Beaucoup de projets et peu de réalisations en matière de mobilité hydrogène. Le syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMT AG, Pas-de-Calais) exploite une ligne de bus exclusivement alimentée par de l'hydrogène vert - une première.

Catégorie Réseaux, SIG / Le département des Pyrénées-Orientales a conçu un outil mutualisé pour gérer et valoriser les sentiers du département, Rando66. Les sentiers relèvent en effet des intercommunalités et des départements. En l'absence de SIG, cet outil répond aux besoins de coordination (tracé, foncier, signalétique, etc.).

Catégorie Ville intelligente / Les villes sont bardées de capteurs connectés. Pour gérer les données ainsi générées, Toulouse Métropole a conçu le projet Iadata : une plateforme qui rassemble les données issues des applications métiers de la collectivité, des objets connectés de la métropole ou de ses partenaires.

Coup de cœur du jury / La Fédération départementale d'énergie du Pas-de-Calais (FDE 62) a réuni plusieurs partenaires pour expérimenter la recharge de véhicules électriques à partir des luminaires du réseau d'éclairage public afin de réduire les travaux de génie civil.

Cette année, notre présidente nationale Estelle Walter était également membre du jury des Prix territoriaux organisés par la GMF et la Gazette des communes.

Pour sa 21^e édition, ce sont de nouvelles initiatives inspirantes, menées par les équipes des collectivités qui s'engagent pour améliorer le quotidien de leurs citoyens, qui ont été récompensées.

Six lauréats

CA Pau Béarn Pyrénées / Prix des sociétaires GMF pour son projet «Lutter contre le mal logement en un clic» ou comment une plateforme numérique facilite le signalement et la prise en charge des habitats non conformes.

SDIS Ariège / Prix Spécial gestion de crise. Mise en place d'une plateforme téléphonique pour prodiguer des conseils à la population pendant la crise Covid-19.

CD Hauts-de-Seine / Prix de la Gazette pour son projet «L'intelligence collective au service des communes». Lancé en mars 2019, le Curious Lab encourage une réflexion collective avec ses habitants, notamment les plus jeunes, pour enrichir l'action publique locale.

CCAS Montpellier / Prix du Jury pour son projet «Le numérique au service de l'action sociale». Création d'un tiers lieu destiné à lutter contre les fractures numérique et sociale.

Ville de Brest / Prix Coup de cœur pour son projet «Handibox facilite l'accès à la culture des personnes en situation de handicap». Ou comment lever les freins pratiques et techniques liés à l'accueil des personnes en situation de handicap sur les événements culturels et artistiques.

Région Île-de-France / Prix GMF pour son projet «L'apprentissage des langues gratuit pour tous». Pour devenir une «Région multilingue» d'ici 2022, il est proposé aux Franciliens une plateforme gratuite d'apprentissage des langues étrangères baptisée Qioz.

Enquête OPQIBI

© Adobe Stock



L' OPQIBI a réalisé entre novembre et février dernier sa 6^e enquête depuis 2002 auprès des acheteurs et maîtres d'ouvrage publics concernés par les marchés de construction. L'enquête a été réalisée, en collaboration avec l'AAP, l'AITF, l'ATTF et l'USH, auprès de 6.500 acheteurs, ingénieurs et techniciens de collectivités territoriales et d'offices publics de l'habitat.

85 techniciens ont participé à cette enquête, merci à nos adhérents d'avoir joué le jeu.

L'enquête a porté cette année sur l'évolution des critères utilisés pour sélectionner les candidatures

et les offres, l'opinion des acheteurs et donneurs d'ordre quant à la qualification des entreprises, leur opinion quant aux évolutions réglementaires (code de la commande publique, loi ESSOC) et des pratiques, leurs modalités d'appel aux prestataires intellectuels.

Extrait

Attribution des marchés : le critère «performances en matière de protection de l'environnement» au plus haut. Sans grand changement ni surprise, les 3 premiers critères d'attribution des marchés pour les acheteurs et maîtres d'ouvrage publics restent la valeur technique (82,4% «toujours» et 16,7% «souvent»), le prix des prestations (73,4% «toujours» et 13,3% «souvent») et la qualité de l'offre (60% «toujours» et 27,8% «souvent»). S'agissant des autres critères, on constate que la prise en compte des «performances en matière de protection de l'environnement» a augmenté entre 2016 et 2020 (58,8% des répondants disent «toujours» ou «souvent» se fonder sur ce critère pour attribuer leurs marchés contre 49,3% en 2016). Ce critère obtient son plus haut niveau d'utilisation depuis 2009 (52,9% en 2012 et 54,4% en 2009). S'agissant du «coût global ou coût du cycle de vie», si sa prise en compte a un peu augmenté entre 2016 et 2020 (43,3 % l'utilisent «toujours» ou «souvent» contre 41,1% en 2016), elle reste en deçà des niveaux de 2012 (49%) et 2009 (53,7%).



plus d'infos sur

http://www.attf.asso.fr/TPL_CODE/TPL_ACTUALITE_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/2085/69-actualites.htm

Nuisances lumineuses

L' application des dispositions de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses doit être sans interprétation. Or, après analyse du texte, des risques potentiels pour les collectivités semblent être démontrés qui pourraient produire l'effet inverse recherché par cet arrêté. C'est pourquoi l'AITF a écrit, en co-signant avec l'ATTF, à différents ministres afin de les alerter sur ce point et faire une série de proposition d'amélioration des dispositions dans le cadre d'une démarche constructive.

Courrier adressé aux ministres - Extrait

«[...] Il nous semble important de vous signaler que certaines prescriptions introduites par cet arrêté auront de lourdes conséquences directes et indirectes pour les collectivités territoriales qui ne semblent pas avoir été judicieusement évaluées. L'application des dispositions de l'arrêté ne devrait pas par principe impacter la sécurité des usagers ni créer des charges financières supplémentaires pour les collectivités territoriales. Après une phase d'analyse du texte dans le rapport technique, avec les luminaires commercialisés et installés dans le cadre des dispositions de l'arrêté, c'est le contraire qui semble s'imposer. [...] Des propositions d'amélioration des dispositions du texte sont présentées et souhaitées par nos associations. Ces mesures, plus restrictives pour certaines, permettraient pour d'autres de conserver l'éclairage extérieur comme outil d'aménagement des espaces extérieurs, en lien avec l'attractivité des villes, ce qui n'est pas le cas avec les dispositions actuelles de l'arrêté qui tend à uniformiser (d'un point de vue aspect) tous les appareils d'éclairage extérieur en France. [...] Les critères techniques imposés par l'arrêté, aux appareils d'éclairage extérieur, en condition d'installation, conduisent à occulter les caractéristiques photométriques garantissant la qualité et l'efficacité de la lumière au profit d'une seule statistique quantitative sans rapport avec le résultat à obtenir. Il ne sera donc plus nécessaire de faire d'études d'optimisation énergétique, photométrique ni de relevés a posteriori (valeurs contractualisées et maintenues dans le temps) avec des conséquences en termes de pérennité pour les installations d'éclairage extérieur. [...] Nous souhaiterions pouvoir appliquer le texte, sans interprétation, sur des valeurs contractuelles et vérifiables (hiérarchisation des espaces extérieurs avec des valeurs maximales et minimales d'éclairement à maintenir en fonction de ces espaces...).»



© David Mark - Pixabay

LE CNFPT

En mode MOOC

Le CNFPT a mis en place un large réseau de formations en ligne : les MOOC*

Lancée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en octobre 2013, cette initiative vise à fédérer les cours en ligne des universités et écoles françaises pour leur donner une visibilité internationale.

Le catalogue de cours disponibles est continuellement enrichi pour proposer une variété de formations répondant aux besoins de tous les publics. L'offre permet une couverture très complète des thématiques avec plus de 540 cours.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 6 millions d'inscriptions à 547 MOOC diffusés !

L'ATTF a ouvert une page dédiée sur son site qui met l'accent sur les MOOC à destination prioritaire des techniciens territoriaux.

**Abréviation de Massive Open Online Course qui signifie «cours ouvert en ligne et massif». Ces cours, dispensés uniquement en ligne, sont accessibles à tous par inscription et gratuits.*

Notre agenda

NOS
RENDEZ-VOUS
2021

INTITULÉ	DATE	LIEU
SALON INNOBAT	6 et 7 mai	Biarritz (64)
CONGRÈS RÉGIONAL BRETAGNE	1 ^{er} juin	Plouasne (22)
CONGRÈS RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	11 et 12 juin	Longvic (21)
SALON POLLUTEC	du 5 au 8 octobre	Lyon (69)
RENCONTRES TERRITORIALES EN MIDI-PYRÉNÉES	12 octobre	Toulouse (31)
RENCONTRES NATIONALES ATTF	12 et 13 octobre	Toulouse (31)
CONGRÈS RÉGIONAL PACA «Le plan climat air énergie territoriale»	15 et 16 octobre	La Londe les Maures (83)
SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES	du 16 au 18 novembre	Paris (75)
CONGRÈS RÉGIONAL PAYS DE LA LOIRE «Mobilités»	3 décembre	Nantes (44)

Mis à jour le 15 janvier 2021 - sous réserve de modifications

Jusqu'à fin mai 2021 la plateforme du Salon des Maires et des Collectivités Locales, édition 2020, 100% digital, reste disponible pour visionner les replays des conférences du SMCL 2020 > www.salondesmaires.com

PARTENARIATS JOURNÉES D'ÉTUDE TECHNI.CITÉS 2021

Faites avancer vos projets !
avec les Journées d'étude de
Techni.Cités

+ webinaires disponibles tout au long de l'année

100 % des participants recommandent nos Journées d'étude !

Les Journées d'étude sont organisées par : **Techni.Cités**

PARTENARIAT ATTF

Sous réserve de modifications

JOURNÉE D'ÉTUDE MOBILITÉ-STATIONNEMENT

Juin - Juillet 2021 - Paris, format hybride

JOURNÉE D'ÉTUDE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉNERGIES RENOUVELABLES / RÉSEAU DE CHALEUR

Juillet 2021 - Paris, format présentiel

JOURNÉE D'ÉTUDE CENTRE VILLE ET PÉRIPHÉRIE URBAINE

Date à définir - Paris, format présentiel

TROPHÉES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE - 5^e éd.

Jeudi 30 septembre 2021 - Innova'Ter - Paris

1. Prix Eau potable - Assainissement - Eaux pluviales
2. Prix Énergie - Efficacité énergétique
3. Prix Patrimoine - Bâtiment
4. Prix Urbanisme - Aménagement - Espaces verts
5. Prix Gestion des risques - Gemapi
6. Prix Mobilité - Voirie - Routes
7. Prix Propreté urbaine - prévention et gestion des déchets
8. Prix Réseaux - SIG
9. Prix Ville intelligente

FAISONS POUSSER L'ÉLECTRICITÉ DANS LES JARDINS.

Panneaux solaires, valorisation des déchets, géothermie... Le groupe EDF développe des solutions qui permettent aux collectivités de révéler le potentiel énergétique de leur territoire.

Devenons l'énergie qui change tout.



Rejoignez-nous sur [edf.fr/energie-locale](https://www.edf.fr/energie-locale)

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

MISE EN CAUSE, CONFLIT, HARCÈLEMENT... NE RESTEZ PAS SEUL !



Partenaire de l'ATTF, SMACL Assurances protège et défend les intérêts des techniciens territoriaux quand leur responsabilité est mise en cause dans le cadre de leurs fonctions ou en cas de conflit au sein de la collectivité.

Votre référent assurance au sein de l'ATTF vous accompagne dans la mise en œuvre du contrat et vous met en relation avec les services de la mutuelle d'assurance :

Alfred BERNHARD - 06 86 61 09 24 - assurances@attf.asso.fr

LA MUTUELLE D'ASSURANCE DES TERRITOIRES

